N° 56 - janvier 2010

ENSEMBLE

La première égalité, c'est : l'équité

Victor HUGO

Bulletin trimestriel de l'Union fédérale des retraités de la Fédération des travailleurs des industries du Livre, du Papier et de la Communication - Cgt

Sommaire

2	Edito. *R. Mahaud*
3	Comité général Ucr *L. Lorreyte* Agenda
4	49e Congrès Cgt *L. Duquenne*
5	Remarques
6	Le syndicalisme retraités *M. Becerro*
8	Financement de la Sécu *Interliaison N°47*
9	2010 année *J. Dhordain*
9	J'ai essayé pour vous *A. Béjean*
10	Le saviez-vous ? *J. Landry*
11	Dépassement *M. Burguière*
13	Pôle emploi M. Gallois
14	Un trou à boucher *A. Kolar*
15	Sport de haut niveau *C.François*
16	Murs de la honte *A. Gigon*
17	Le mur de la bêtise *A. Bejean*
18	Ambroise Croizat *O. Calvetti*
19	Rue Robespierre ? *J. Dhordain*
20	L'ignominie *J. Dhordain*
21	Écologie et business ? J.Dhordain
22	Camus au Panthéon *M.Onfray*
24	Intox ou bétises
27	Les sections
30-32	Nos disparus

Rédaction et Administration :
263, rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

Directeur de la Publication :
René Mahaud

Comité de rédaction :
Responsable : Michel Burguière.
A. Béjean, A. Devriendt, L. Duquenne,
J. Dhordain, Ch. François, M. Gallois,
A. Kolar, R. Mahaud,

Imprimerie SENPQ
35, rue Victor Hugo 93500 Pantin
ISSN : 12594245 - CPPAP : 1010 S 07110

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués à la Filpac-Cgt

Edito

René MAHAUD
Secrétaire de l'Ufr

Après le 49e Congrès

Les camarades qui y ont participé en feront le compte rendu dans ce numéro.

Je voudrais, néanmoins, livrer mon impression générale.

Les orientations, définies dans le document d'orientation dont j'avais fait la critique, sont, sans surprise, celles qui ont été retenues par le Congrès.

Les bases sont posées pour un réexamen des structures (résolutions 5 et 6) qui sera, sans doute, mis en œuvre jusqu'au prochain congrès qui validera les fusions et les concentrations syndicales au-delà des fédérations et à fortiori des unions (dont notre Ufr) (résolution 7)

Un programme ambitieux (résolution 1) a été adopté, dont la réalisation suppose un changement de régime politique, non seulement en France, mais en Europe, voire dans le monde.

Je nous souhaite à tous d'y parvenir ... un jour.

En attendant ce jour, je vous souhaite une bonne santé pour mener la lutte.

Corbeil-Essonnes le 7 janvier 2010

Quelques réflexions inspirées par l'actualité, pêle-mêle.

- Le terrorisme, suite à la tentative, d'un jeune Nigérian dans un avion à New York, est l'occasion de réactiver la peur et de l'utiliser comme un moyen de pression sur les peuples.

- Portrait de la Dame de fer, Margaret Thatcher, décrite comme une femme sans scrupules, ce qui n'est pas une surprise, surtout pour les mineurs anglais.

- Au moment où quelques cerveaux malades ont lancé un débat sur l'identité nationale, resurgit la figure d'Albert Camus, dont on commémore la disparition sur France 2, entre les intempéries et la création d'un fast-food africain à Toulouse, qui propose des bananes plantains (4 janvier à 13 h 25).

- Toujours sur France 2, chaîne nationale, programme de Noël : *Happy feet* ! Bonjour l'identité nationale. Dans la même veine, l'électricité risque de manquer en Bretagne, à cause des intempéries et du manque d'installation productrice, ah ! bon ! Edf, ça veut bien dire Electricité de France, les Bretons ne seraient-ils pas français ?

- A propos de la neige, qui tombe en hiver, c'est étonnant, elle agit comme un révélateur de nos insuffisances et montre là où le bât blesse, pas d'investissements à long terme pour les chacals de la finance, un seul credo, le retour sur investissements le plus rapide possible. Cela fournit à nos aboyeurs de service quelques clichés, les naufragés du ciel, les otages du Rer et de l'autoroute...

- A propos du climat, les puissants du jour ont mis moins longtemps à s'emparer du réchauffement, que ceux d'hier à reconnaître que la Terre tourne autour du Soleil. Y aurait-il quelque chose à gratter ? Dans le même domaine, il paraît qu'il y a un déplacement du pôle magnétique constaté par des savants, mon adjudant, qui n'avait pas inventé l'eau tiède, savait lui en 1953, lorsqu'il m'apprenait le maniement de la boussole, que le nord magnétique était variable, cela s'appelait - je cite de mémoire - la

déclinaison magnétique, elle pouvait varier de 5°.

- Puisqu'on est dans le réchauffement, je me permets de suggérer deux directions à prospecter pour aboutir à une activité humaine moins polluante :

1 - Faire sortir des cartons, tous les brevets qui ont été achetés par les possédants du pétrole et qui concernent le moteur à eau (hydrogène + oxygène, carburant + comburant) - je signale aux sceptiques que la fusée Ariane fonctionne avec un tel moteur, bien sûr, il faut adapter mais c'est possible.

2 - Le commandant Cousteau avait avancé une idée, replanter la forêt dans les déserts, en premier lieu dans le Sahara, qui est une dépression naturelle, ça tombe bien puisque le niveau des mers va monter.

- Une dernière anecdote : en Angleterre, un homme a été arrêté par la police pour avoir dérobé de l'argent « virtuel » à ses partenaires d'un jeu informatique ! C'était sans doute un « traîneur » pardon, un « traider » au chômage.

- Jeudi 7 janvier : disparition d'une image d'Epinal, comme d'habitude, le disparu est paré de toutes les vertus, je suis persuadé qu'il aurait dit, s'il vous plaît : ni cet excès d'honneur ni cette indignité ! Philipe Seguin aura réussi à éclipser la grève des Nmpp et la non-parution des journaux, dont d'ailleurs aucun écho n'est parvenu aux « charretiers » qui déversent les nouvelles comme on décharge un tombereau et, dans bien des cas, c'est un tombereau de « merde ».

Au comité général de l'Ucr-Cgt

Par Lucien LORREYTE

Il était convoqué les 16 et 17 décembre dernier. De nombreux représentants des Usr et Ufr y ont participé, dont René Mahaud pour notre Ufr-Filpac, accompagné de Lucien Lorreyte (membre de la commission exécutive) et de Lionel Duquenne (de la Ccf).

L'après-midi du mercredi 16 fut consacré à l'examen, à la discussion et aux amendements des repères revendicatifs proposés par l'Ucr-Cgt. Ils concernaient : le droit à la protection sociale, à une retraite décente, à des services publics, au logement, à la culture.

Le lendemain matin, après le compte rendu des Assises nationales de la santé qui se sont tenues à Paris le 16 novembre 2009, une projection commentée de l'enquête sur les besoins des retraités permit d'enregistrer leurs desiderata par tranche d'âge, sur lesquels nous devons particulièrement axer nos revendications.

La diffusion de *Vie nouvelle* - qui ne (cesse de baisser) fit l'objet de plusieurs interventions tant ce problème devient crucial. Comment apporter à un maximum de retraités les propositions de la Cgt face aux attaques permanentes dont ils sont victimes de la part du patronat et du gouvernement ?

Comment diffuser les analyses, informations et autres documents de l'Union confédérale des retraités Cgt si nous voulons gagner encore plus d'adhérents pour les luttes à venir ? Comment convaincre les 117000 retraités syndiqués à la Cgt (et les autres aussi…) de s'abonner au magazine de l'Ucr-Cgt pour un peu plus d'un euro par mois ? D'abord, en débattre dans toutes les sections de retraités de notre Ufr-Filpac (et avec tous leurs adhérents...).

Pour terminer ce comité général de l'Ucr-Cgt, diverses dispositions furent approuvées pour préparer le mieux possible son 9e Congrès qui se déroulera à La Rochelle en avril prochain. ●

A noter sur vos agendas

24 février et 24 mars

Mercredi 24 février 2010 : à l'appel de l'Inter-Ucr (toutes les confédérations), il a été décidé d'une action nationale, sur des bases locales.

Envisager des rassemblements devant les préfectures avec conférence de presse commune. Le thème : défense du pouvoir d'achat des retraités.

Les rassemblements peuvent se transformer en manifestations si les conditions sont réunies.

Pour les Franciliens, rassemblement devant l'Assemblée nationale, avec point de presse.

Mercredi 24 mars : manifestation européenne à l'appel de la Ces (Confédération européenne des syndicats) pour la défense des emplois, salaires et retraites.

49e CONGRÈS DE LA CGT

Par Lionel DUQUENNE

photo Alloua SAYAD

Le 49e Congrès s'est tenu à Nantes sous une pluie battante. Nous étions 982 délégués des syndicats représentant 526 521 adhérents, avec une forte présence de jeunes. A noter que 80 % des délégués assistaient pour la première fois à un congrès confédéral. Pour mémoire, le chiffres communiqué lors du 48e congrès était de **771 000** adhérents à la Cgt. Cette baisse provient pour l'essentiel de la connaissance réelle de nos forces depuis l'installation du Cogetise et du Cogiciel. Ce qui est une bonne chose. Même si ce chiffre n'est pas satisfaisant au regard de la crise actuelle avec ses conséquences sur l'emploi qui frappent les jeunes générations.

Les rapports ont été votés dans une fourchette comprise entre 75 et 80 % mais c'est 5 points de moins qu'en 2006. Il y eu beaucoup de discussions portant notamment sur le rôle politique de la Cgt - réformiste ou révolutionnaire - et son rôle face au gouvernement, tout en considérant que la Cgt est la seule centrale syndicale qui obtient les résultats d'un meilleur compromis dans la mesure où le taux de syndicalisation dans les luttes est à la hauteur des enjeux.

Notre secrétaire général a bien compris le sens des protestations de certains délégués qui trouvent que notre Cgt est parfois assez complaisante avec des responsables d'autres organisations qui livrent des combats sur la forme plutôt que sur le fond. Il rappelle que 4,3 millions de salariés font confiance à la Cgt en votant pour elle, mais que seulement un peu plus de 500 000 sont adhérents. Cette situation pose un réel problème pour notre développement.

A noter aussi que le chiffre des adhérents retraités n'est pas non plus à la hauteur, on note un peu plus de 120 000 adhérents. Il faut savoir qu'ils ont été aux alentours de 150 000. Les effets de l'allongement de la vie conjugué avec le taux de mortalité devraient produire une érosion moins rapide de perte de nos adhérents. S'ajoute que le travail sur la continuité syndicale n'est pas pris à bras-le-corps, que beaucoup de camarades pensent qu'à la retraite la syndicalisation n'est plus importante. Une question récurrente a été posée à Bernard Thibaut et concerne la représentativité des retraités qui compte pour une demi-voix. Il s'engage à porter cette question devant les instances de la Cgt pour qu'une réponse soit faite.

Il faut souligner une forte représentation de jeunes nouveaux dans la commission d'orientation avec une forte acceptation des amendements proposés.

En conclusion, les délégués ont dit ce qu'ils avaient sur le cœur, ce qui est bien dans une organisation comme la nôtre. Un vaste plan d'amélioration des structures actuelles - fédérations, unions départementales, syndicats d'entreprise et aussi développement

Photo Alloua SAYAD

Qu'il est attentif notre camarade Lionel !

du syndicalisme retraité vers la proximité - va être le chantier des trois années prochaines. Un point d'étape sera fait lors du 50e congrès.

En fonction des résultats obtenus, des dispositions seront prises afin que notre Cgt reste la première organisation syndicale au service des travailleurs. Il y a eu aussi des questions sur le financement des Ul qui ne disposent d'aucun budget dans le système de centralisation des cotisations, alors que l'union locale est l'endroit où le camarade dans une petite entreprise peut adhérer à la Cgt. Cette question des moyens est essentielle.

Sur le plan financier, les comptes sont en sensible amélioration depuis la mise en place du Cogetise, mais ce n'est pas encore satisfaisant, des efforts de gestion doivent être poursuivis. La part des dotations en subventions est encore très importante au regard de la part des cotisations dans l'exploitation. Il faut savoir que la loi du 10 juillet 2010 (décret non paru) fait obligation aux associations et aux syndicats de faire certifier les comptes par un expert comptable et le rapport d'un commissaire aux comptes sur les sommes supérieures à 230000 euros l'an en chiffre d'affaires. Cette loi de la transparence pourrait être bonne dans une société où la justice ne ferait pas de différence entre les puissants et le monde du travail, où chaque jour qui passe révèle une justice de classe. A quand la transparence des caisses de l'Uimm au Medef ?

En ce qui concerne la Cgt, des efforts de gestion doivent être faits par la mise en place de stages de formation comptable. Cela afin de mieux comprendre les rouages de la comptabilité de ceux qui nous exploitent et nous gouvernent au service de la puissance financière et qui eux bénéficient d'allègements de charges considérables et d'injection de fond publics, qui permettent aux entreprises de passer des provisions dans les bilans pour les licenciements futurs, la remise de bonus ou encore des placements qui s'évaporent dans les paradis fiscaux. ●

Les personnes âgées spoliées :

Hier la vignette, aujourd'hui la journée annuelle de solidarité

Nous avions en son temps émis les plus sérieuses réserves sur la journée annuelle de solidarité en lieu et place d'un financement progressif affecté. Créée après la canicule de 2003, cette journée devait financer la prise en charge des personnes âgées. On apprend aujourd'hui qu'elle est détournée de cette affectation, comme hier la vignette, et que l'État utilise une partie de cet argent pour diminuer des versements à l'Assurance maladie qui correspondent notamment à la compensation partielle des exonérations de cotisations sociales que lui-même (l'État) développe de plus en plus au détriment de la Sécurité sociale. ●

Bernard Teper
(Union des Familles Laïques)

La prééminence de la nourriture prend de nombreuses formes

Selon que l'on est frappé par la crise, ou peu, ou pas. Ainsi, à un bout de l'échelle sociale, les Restos du cœur ont entamé leur 25e campagne. Les chiffres des bénéficiaires de l'aide de la structure créée par Coluche sont alarmantes : les préinscriptions sont en hausse de 20% cette année (avec, aussi, la progression des demandes de jeunes mères en difficulté concernant les Restos du cœur bébé) alors que l'association avait déjà atteint le chiffre impressionnant de 100 millions de repas servis en 2008. A l'autre bout de l'échelle sociale, les truffes ont atteint le niveau historique de 800 €/kg sur le marché de Carpentras, le Wall Sreet du champignon. On a noté également une truffe italienne vendue aux enchères plus de 100000 euros.

Vu par ce prisme de la nourriture, la crise ne concerne pas seulement les nécessiteux ; elle touche tout le monde, même ceux qui pensent ne pas être concernés : ceux qui sont à l'abri des turbulences économiques. ●

Lu dans *Marianne*

Un sondage publié fin novembre par le cabinet Jalma montre que 79 % des Français sont « très inquiets » du déficit de l'assurance maladie.
Dans le même temps, ils jugent que les déremboursements de certains médicaments et la hausse des franchises sont inefficaces pour réduire le trou de la « Sécu ».

La revalorisation des pensions doit se faire sur la même base que l'évolution des salaires.
Cela permet d'assurer la solidarité intergénérationnelle en faisant profiter les retraités autant que les actifs, des gains de productivité. C'est aussi le seul moyen d'empêcher un décrochage du niveau de vie des retraités. ●

Le syndicalisme retraités

et sa place dans l'action et la confédération

Contribution au 49e Congrès de Michel Becerro, secrétaire du syndicat Cgt des retraités et préretraités des banques et assurances de la Gironde

Le monde des retraités, parmi lesquels ceux venant du monde salarié, fait l'objet de plusieurs convoitises : économique, sociale, idéologique et politique. Sa taille numérique et sa part grandissante dans la société font que ces convoitises sont appelées à s'accélérer.

1. C'est un marché économique porteur que le capitalisme cible sous tous les angles : épargne, tourisme, assurances, santé, maisons de retraite, funérailles. Il y a là du profit à réaliser.

2. C'est un marché social dans lequel les retraités sont souvent prêts à investir le mouvement associatif. Cette démarche solidaire et louable doit être poursuivie en veillant à éviter que ce bénévolat ne soit pas utilisé au détriment du salariat et du service public. Le bénévolat serait contre-productif s'il avait pour finalité de jouer contre l'emploi qualifié et bien rémunéré.

3. C'est une force sociale dont la convergence d'intérêts avec les salariés peut peser positivement dans l'issue des luttes

4. C'est une population citoyenne électorale déterminante car appelée à devenir majoritaire dans le corps électoral. Qui la gagne à ses idées est quasiment garanti de maintenir sa domination.

Ces questions de fonds justifient la nécessité pour la Cgt et l'utilité pour les retraités d'être syndiqués et force collective. La continuité syndicale est un acte majeur du renforcement de la Cgt et de la création du rapport de forces. Et cela s'organise. Bien entendu, il ne faut pas négliger des raisons plus personnelles que chacun peut avoir à rester syndiqué par fidélité voire à adhérer pour la première fois à un syndicat par solidarité, intérêt propre du moment et prise de conscience.

Utilité pour soi certes, mais utilité pour les autres, car un syndiqué actif qui décide d'assurer sa continuité syndicale en tant que retraité apporte au-delà de lui-même. En effet, il est porteur d'histoire sociale, il est témoin et souvent acteur des luttes passées à l'origine des acquis sociaux du moment présent. En ce sens, il est passeur de mémoire, mémoire nécessaire aux syndiqués et militants d'aujourd'hui.

Les raisons d'être du syndicalisme retraités

Il y a d'abord les revendications spécifiques, c'est-à-dire celles qui relèvent directement de sa situation de retraité et de son statut social : niveau et évolution des pensions, couverture sociale, service public de proximité, santé, transports, loisirs, etc. Défendre ses droits et en conquérir de nouveaux nécessite un rapport de forces. Certes, les retraités n'ont plus d'employeurs, de patrons au sens strict du terme, mais derrière un mauvais coup social il y a toujours le Medef et son complice le gouvernement (ou inversement). Tout comme il y a des représentants du patronat et/ou des ministères de tutelle dans les conseils d'administration des caisses de Sécu, de retraite, de mutualité et de prévoyance ainsi que dans les institutions départementales ou régionales.

Ensuite, les revendications convergentes et solidaires avec les salariés actifs sont évidentes puisque les retraites issues essentiellement du système par répartition sont alimentées par les cotisations prélevées sur les salaires. Bas salaire et chômage font des basses retraites pour les retraités de demain mais pèsent aussi sur les retraités d'aujourd'hui. Par conséquent, se battre ensemble actifs et retraités pour les salaires et l'emploi, c'est bon pour tous.

L'outil du syndicalisme retraités

La Cgt a vu le jour dans l'évolution d'un syndicalisme en construction en 1895. Ce n'est qu'en 1969, pour ne pas dire 1982, que la Cgt a jugé nécessaire de se doter d'une structure « retraités », l'Union confédérale des retraités complétée par les Ufr et les Usr. Aujourd'hui, les retraités sont censés statutairement être regroupés dans la section retraités de leur syndicat d'actifs. Faut-il déroger à cela et imaginer d'autres formes plus adaptées à aujourd'hui, tenant compte de la nécessité de l'action commune des retraités d'une même profession ou interprofessions, tenant compte de la proximité et du lieu de vie, de la notion de revendication territoriale qui en découle ? Ce n'est pas une question tout à fait nouvelle puisque déjà les journées d'études

Ucr des 10 juillet et 20 août 2008 l'ont abordée en ces termes, je cite : « Faut-il maintenir absolument la règle qui veut que les retraités se regroupent en sections syndicales qui adhèrent à des syndicats composés de sections syndicales d'actifs et dirigés par des actifs ? Ou ne serait-il pas plus simple, plus logique et moins gênant d'avoir des syndicats de retraités adhérant directement à leur UD et à leur fédération ? Et bien sûr à leur Usr et leur Ufr ! »

En attendant que nos congrès en cours en discutent et tranchent, qu'en pensons-nous nous-mêmes, tout comme s'y est employée la commission exécutive de l'Ucr au travers de la question suivante : « Est-ce que le fait d'être section d'entreprise favorise ou pas le lien actifs-retraités ? »

J'inverserai le questionnement en disant : « Est-ce que le fait d'être un syndicat de retraités local ou départemental, professionnel ou interprofessionnel nuit ou interdit le lien actifs-retraités ? »

Personnellement, je pense que notre intérêt est de savoir adapter l'outil au terrain dans une structure adéquate permettant de rassembler le plus grand nombre dans la proximité. La structure syndicat pour les retraités en est une forme qui n'a pas vocation à les couper des actifs en raison de la convergence des revendications et de l'intérêt commun à assurer la continuité syndicale. Cette forme d'organisation, nous l'avons expérimentée à Bordeaux dans un syndicat de plein exercice à statuts déposés, regroupant tous les retraités et préretraités Cgt des Banques et des assurances de la Gironde. Notre assemblée constitutive s'est tenue en avril 2000. Nous avons commencé à rassembler, avec l'accord des actifs, la vingtaine de retraités syndiqués du moment issus de quatre entreprises. Ces syndiqués n'avaient aucun lien entre eux ni activité commune. Nous avons commencé avec un collectif de trois camarades et nous avons fait notre expérience en grandissant. Aujourd'hui, nous avons 94 syndiqués issus de 12 entreprises et un conseil syndical de 15 membres de 7 entreprises, conseil qui se réunit tous les mois, informe, consulte et rend compte aux syndiqués de son activité et organise la participation du syndicat à toutes les initiatives retraités ou actifs-retraités. Et cela ne nuit pas à notre investissement dans le lien actifs-retraités et interpro puisque trois de nos militants sont membres de la commission départementale de l'Usr 33, un est membre de la CE et du bureau de l'Ufr Banques-assurances, deux sont membres de l'Union syndicale locale actifs-retraités Banques-assurances, cinq militent sur les pôles de quatre unions locales et deux sont conseillers du salarié. *Nos liens actuels avec les syndicats d'actifs de nos entreprises d'origine permettent de connaître les départs en retraite pour anticiper autant que possible la continuité syndicale avec un minimum d'échec, ce qui explique notre évolution.* En conclusion, nous avons un outil rassembleur pour agir qui devrait continuer à se renforcer. En effet, les départs en retraite de syndiqués en activité vont se poursuivre. Chacun d'eux a sa place dans le syndicat des retraités. Les motifs de rester syndiqué sont évidents pour nous mais peut-être faut-il les affirmer haut et fort et les faire partager pour éviter plusieurs écueils : perdre un adhérent, rester syndiqué chez les actifs - *ce qui est une fausse solution en regard de son nouveau statut* - ou dans une structure d'entreprise nationale - ce qui est contraire à la nécessité d'une activité de proximité.

> Je propose d'indiquer clairement le droit pour les retraités de s'organiser en syndicats.

Cela me conduit à donner un avis sur la partie du document d'orientation du 49e congrès confédéral qui traite du syndicalisme retraités (III-128 et III-129).

D'abord, je dirai que traiter du syndicalisme retraités en deux articles sur plus de 400 est inversement proportionnel à l'ambition de la Cgt de construire un syndicalisme pour tous les âges. Je ne doute pas que les contributions et les débats à venir permettront un rééquilibrage du document. Ensuite et dans le prolongement de ma propre contribution, je propose de ne pas tourner autour du pot et d'indiquer clairement le droit pour les retraités de s'organiser en syndicats. ■

Retraités : les moteurs de la consommation
(et de la démagogie !)

Dans deux ans, les plus de 60 ans seront plus nombreux que les moins de 20 ans en France.
Plus de 10 millions de Français ont plus de 65 ans.
Ce vieillissement de la population, s'il a des conséquences concrètes sur la société (financement des retraites, prise en charge du grand âge), est aussi une aubaine pour les entreprises et les annonceurs. Les seniors représentent un marché énorme. Si certains connaissent une grande précarité et vivent sous le seuil de pauvreté, d'autres constituent une cible marketing idéale.
Ils ont fini de payer leur résidence principale, n'ont plus d'enfants à charge et disposent de temps libre et de revenus fixes. Leur pouvoir d'achat vient même de dépasser celui des « quadras ». Selon l'Insee, la tranche de la population la plus riche est celles des Français âgés de 55 à 64 ans. Ils ont des revenus supérieurs de 30% à la moyenne des Français et dépensent plus de 30000 euros par an.
Attirés par les voyages et les loisirs, les sexagénaires représentent, selon le Centre de recherche et d'étude des conditions de vie (Credoc), 60% des voyages organisés, 25% des trajets en avion et 70% des achats de camping-cars. Côté nouvelles technologies, les seniors rattrapent leurs cadets. En 2009, les plus de 50 ans représentent 29% des internautes. Ils sont 55% à avoir accès au Web. Lors de la prochaine décennie, les baby-boomers seront les véritables moteurs de la consommation.

Lu dans Jours nouveaux *décembre 2009 (magazine des retraités de l'audiovisuel, de la communication, de la presse et du spectacle du groupe Audiens).*

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE...*

Oui, il est possible de financer la protection sociale et les retraites...

Le gouvernement a décidé de faire payer la crise aux malades, aux assurés sociaux, aux familles et aux retraités !

La réforme du financement de la protection sociale est une dimension à part entière des réponses à la crise, à côté des autres propositions de la Cgt auxquelles elle est étroitement liée, comme la sécurité sociale professionnelle, la défense des services publics, la reconstruction d'une politique industrielle ou la réforme du système financier.

Les propositions de financement de la Cgt

Aucune mesure de financement propre à remettre à flot les finances de la Sécurité sociale n'est avancée : quelques mesurettes de rapiéçage qui n'en déplaisent pas moins aux représentants des employeurs ; sinon, des mesures classiques de déremboursements et d'augmentations des contributions des malades, qui verrontt aussi leurs organismes complémentaires augmenter leurs cotisations, pas de mesures positives pour les familles ou les retraités.

Le gouvernement laisse filer dangereusement le déficit, en autorisant l'Acoss (Agence centrale des organismes de Sécurité sociale, qui est la caisse nationale des Urssaf) à emprunter sur les marchés financiers (hors euros) avec l'émission de « billets de trésorerie » qui font les beaux jours des spéculateurs dont les taux d'intérêts peuvent s'élever à tout moment. La Sécurité sociale, soumise aux aléas de la bourse ! 65 Mds € sont en jeu, plus de 30 Mds € empruntés à la Cdc (Caisse des Dépôts et Consignations) qui exige une meilleure rémunération de l'argent prêté, plus de 30 Mds € empruntés directement sur les marchés financiers.

La Cgt avance donc des propositions dont une partie peuvent figurer dans le Plfss 2010 (Projet de loi de financement de la sécurité sociale) : en effet des mesures légitimes, faciles à réaliser avec un rendement immédiat, peuvent être mises en œuvre. Parmi celles-ci : l'institution d'une contribution sociale sur les revenus financiers des entreprises, notamment les dividendes ;

♦ Supprimer les exonérations des cotisations sociales qui sont un facteur majeur de dévalorisation du travail qui atteignent une trentaine de milliards d'euros dont notamment 2 Mds € de pertes sèches pour la Sécu, actuellement non compensées par le budget de l'État ; la compensation porte atteinte aux finances publiques et est source d'autres sacrifices imposés aux salariés par ailleurs.

♦ La remise en cause de l'exemption de cotisations sociales dont bénéficient les aspects salariaux tels que l' intéressement, la participation, l'épargne salariale et le Perco ... (Plan d'épargne pour la retraite collectif qui permet à tous les salariés de se constituer un complément de retraite.)

♦ La création d'un fonds de garantie des cotisations impayées par les entreprises alimenté par les employeurs eux-mêmes (Mutualisation des risques).

♦ Le paiement complet de la dette de l'État vis-àvis de la Sécurité sociale. La reprise de la dette actuelle par la Cades (Caisse d'amortissement de la dette sociale. Lire : "*Sécurité sociale - Main basse sur le trou"*de Philippe Blanchard et Leslie Varenne). Il est possible et nécessaire de mettre dès à présent en œuvre une réforme du financement de la protection sociale. Elle repose sur deux piliers essentiels : une double modulation des cotisations employeurs tenant compte à la fois de la part des salaires dans la valeur ajoutée et des comportements d'emploi des entreprises.

La Cgt le répète depuis longtemps et aujourd'hui avec d'autres, la réforme du financement de la protection sociale est l'une des réponses structurelles à la crise.

Le comportement des grands patrons montre qu'ils veulent plus que tout continuer comme avant, comme le montre la polémique sur les bonus des traders. Continuer comme avant, c'est l'aggravation de la crise assurée, ce que certains économistes craignent sous le nom « d'effet de second tour ».

Au contraire, pour sortir de cette crise structurelle, il faut des réponses structurelles. Cette sortie de crise passe par un ensemble de réformes qui dépassent le cadre de cette intervention. L'une de ces réponses est une réforme du financement de la Sécurité sociale.

Pour le Medef, le principal obstacle à la compétitivité de l'économie française serait le coût du travail excessif, qui tiendrait d'abord aux poids excessif des cotisations sociales. C'est oublier que la principale pression qui pèse sur le développement économique est celle qu'imposent les actionnaires. En 1985, les dividendes représentaient 5 % de la valeur ajoutée des entreprises non financières. Ce ratio était de près de 25 % en 2007, et la crise n'a pas inversé la tendance.

Pour la Cgt, le principal problème de l'économie française, c'est la dévalorisation du travail dont témoignent la baisse des salaires dans la valeur ajoutée (la part des salaires dans la valeur ajoutée, stable depuis le début des années 1990 est inférieure de 3 points à son niveau des années 60), la persistance d'un chômage massif et le développement de la précarité.

Cette dévalorisation du travail, alors que la croissance économique dépend de plus en plus du développement des capacités humaines, est l'une des causes majeures du faible développement potentiel en France et de la perte de compétitivité de son économie, perceptible depuis le début des années 2000 (donc antérieure à la crise).

Dégageant les ressources nécessaires pour garantir de bonnes retraites, elle contribuerait à la relance de la demande par la consommation et par suite à la relance de l'investissement et ferait reculer les retraites par capitalisation.

En apportant les ressources nécessaires pour se soigner au lieu de chercher à réduire les dépenses socialisées en les reportant sur les ménages, elle répondrait non seulement à un souci élémentaire de justice sociale, mais aussi au développement d'un secteur (les biens et services médicaux) qui représente 10 % du Pib et une contribution majeure au développement de l'innovation.

En compensant justement les charges familiales, en favorisant l'articulation vie professionnelle - vie familiale, cela permettrait aux familles d'entretenir et d'éduquer leurs enfants dans de bonnes conditions, ce qui constitue un investissement pour l'avenir.

■ *Interliaisons* N° 47

* Bulletin de liaison de la CE et du Comité général de l'Ucr-Cgt.

2010
ANNÉE DE TOUS LES DANGERS POUR LES RETRAITES

Par Jack DHORDAIN

Sarkozy a décidé d'ouvrir le chantier d'une grande réforme des retraites à la mi-2010, avec toutes les options sur la table, on craint le pire : il y sera revu le relèvement de l'âge du départ, la durée des cotisations, la pénibilité, etc. Les réformes Balladur-Fillion se sont traduites déjà par un allongement des cotisations, un départ retardé et surtout une diminution du montant des retraites : car le but essentiel est que les futurs retraités et les retraités actuels « coûtent » moins cher.

Il ne faut pas croire que les retraités actuels soient tirés d'affaire. Le gouvernement nous rappelle sans cesse le déficit de la branche vieillesse de la Sécurité sociale, évalué à 7,7 milliards pour 2009, déficit qu'il entretient pour justifier sa politique.

En 2012, le nombre d'années de cotisation sera de 41 ans au lieu des 37,5 années antérieures.

Comment assurer une retraite pleine quand on commence à travailler après 20 ans d'âge et plus, avec des années de précarité, de petits boulots, de chômage, etc. ? De plus, les régimes complémentaires Arcco et Agirc seront eux aussi en déficit, le patronat refusant de payer sa contribution. De plus, les entreprises licencient le plus souvent de 55 à 60 ans ce qui amputera d'autant le montant des retraites.

Sur les raisons du déficit, n'oublions pas les exonérations constantes des « charges sociales » au nom de la sauvegarde de l'emploi dans un pays qui compte près de 4 millions de chômeurs et où on licencie actuellement entre 1000 et 2000 salariés par jour.

Pour les retraités, nous rappellerons les augmentations insuffisantes des pensions et des retraites de 0,8% en décalage par rapport à la hausse du coût de la vie (loyer, électricité, gaz, essence, fruits et légumes, etc.) ainsi que les coûts de plus en plus lourds des dépenses de santé qui pèsent sur les ressources des anciens qui ont besoin de se soigner. Enfin le montant misérable des pensions de réversion versées au conjoint survivant, sans oublier le minimum vieillesse qui a des montants à la baisse révoltants, alors que la Cgt exige un minimum égal au Smic.

Il convient d'être unis et déterminés pour défendre nos retraites actuelles et celles des générations futures, car NOS RETRAITES SONT EN DANGER. Le patronat ne veut plus mettre d'argent pour la protection sociale et les retraites. Il recommande également que les futurs retraités cotisent à des fonds de pension. Ainsi, des cotisations de toute une vie professionnelle seront utilisées pour spéculer en bourse et se transformeront arrivées à la retraite en « monnaie de singe ». Ce que souhaite le patronat, c'est la disparition du système par répartition qui assure une solidarité intergénérationnelle.

Les retraités ne doivent pas se retrouver dans on ne sait quel ghetto, ils doivent pouvoir vivre dignement de leur retraite.

Comme vous le voyez camarades, il faut se remuer et manifester avec la Cgt dans un esprit unitaire. De plus, lorsque des études d'opinion convergentes nous informent que les retraités ont voté majoritairement Sarkozy à la dernière présidentielle, il y a du souci à se faire et

J'AI ESSAYÉ POUR VOUS
l'hôpital pendant les fêtes de fin d'année…

Ne reculant devant aucun sacrifice pour les camarades de *Ensemble*, je me suis fait porter pâle à l'hôpital le 16 décembre. Programme : opérée d'une prothèse du genou le 17, dirigée vers un centre de rééducation le 24 où je devais passer les deux fêtes entre deux béquilles et plein de béquilleux jusqu'à fin janvier. Je ne nommerai pas l'hôpital et le centre de rééducation pour ne pas me fâcher avec eux au cas où j'aurais encore des pièces à changer. Car les chirurgiens y font du bon boulot, mais le problème c'est le service après-vente.

L'hôpital. Déjà, dans le service où il y avait majoritairement des articulations, l'urgence pour les kinés était de lever les opérés du genou le lendemain de leur opération. Pas l'ombre d'un kiné du samedi au mardi dans un service où la kinésithérapie est indispensable, les kinés n'étant pas remplacés pendant les vacances. Idem pour les infirmières. Donc, j'ai fait mes premiers pas le mardi. Mais un week-end combiné aux fêtes, ça a donné une aide-soignante le samedi soir et le dimanche soir pour 24 lits. Ça tournait au drame quand on avait besoin du bassin et quand on voulait s'en débarrasser ! En ce qui concerne les dents, on ne pouvait se les brosser que le matin. Il n'y avait pas assez de personnel pour vous apporter le matériel après déjeuner et après dîner ! Bravo l'hygiène !

Maintenant la misère : ma voisine de chambre avait besoin d'une couverture ; on lui a ajouté deux draps parce qu'il n'y avait pas de couverture supplémentaire. J'ai proposé de l'argent pour en acheter une plus six petites cuillères et j'en faisais don au service. Il n' y avait pas de petites cuillères. Alors on mangeait dans nos petites boîtes de confiture avec la queue des grandes cuillères. Il n'y avait pas non plus de taie d'oreiller supplémentaire pour le second oreiller que j'avais demandé. Alors, on l'a enveloppé dans un drap.

On aborde maintenant ce qu'on persiste à appeler de la nourriture ! Jadis (?), il y avait des cuisines et des cuisiniers. De mémoire d'infirmière, c'était bon. Les cuisines ont été fermées et les cuisiniers licenciés. Économie oblige ! Et là je vais quand même nommer l'empoisonneur national Sodexho ! Les plats principaux étaient quasiment non identifiables et, l'odeur nauséabonde aidant, les plateaux repartaient intacts sans le pain, le fruit et parfois le fromage qui était tellement mince dans sa gaine de plastique que sans mes lunettes j'ai failli le laisser repartir - j'ai cru que c'était une étiquette ! *Suite p.25* ➤

LE SAVIEZ-VOUS ?

Par Jean LANDRY

Ce n'est pas d'aujourd'hui que, dans ces colonnes et dans la presse syndicale en général, on soulève le problème de ce fameux « trou » de la Sécurité sociale dont nous bassinent, depuis des années, tous les gouvernements successifs de quelque bord qu'ils soient, argument facile pour nous « dorer la pilule » et rendre de plus en plus fragile la qualité de soins qui nous est due.

On a maintes fois dénoncé les artifices politiques utilisés pour charger les pauvres et décharger les riches. Est-il besoin de rappeler les dettes de l'État à l'égard de la Sécu : taxes prélevées sur tabac, carburants, alcools, industries polluantes, etc. non reversées ; part de l'État non reversée sur les contrats de toutes sortes initiés par lui, sur les parts de Tva, etc. Les experts chiffrent cette dette de l'État envers la Sécu à 20 milliards d'euros (**voir le rapport des comptes de la SS**).

Pas besoin de dessin pour voir partout autour de nous combien est mise à mal la solidarité entre générations, entre malades et bien-portants, entre nantis et démunis, toutes valeurs gagnées par les luttes de nos pères et rognées morceau par morceau.

Et pourtant... Combien, autour de nous, ignorent encore ou refusent de voir ces évidences ? Et combien plus encore (dont nous sommes peut-être) ne savent pas tout, tant les informations sur le sujet sont discrètes et souvent trompeuses ?

Un article paru dans *7 Jours*, l'hebdomadaire de notre fédération, parlait de ces questions, faisant valoir « la retenue de 1 euro limitée à 50 euros par an ». Voilà une information nécessaire et insuffisante : de quoi s'agit-il en fait ?

Peut-être avez-vous fait comme moi ? J'avais bien enregistré que, à partir du 1er janvier 2008, une retenue de 1 euro sur les actes médicaux et 0,50 par boîte de médicaments seraient déduits par la Sécurité sociale de la somme à me rembourser, le tout plafonné à 50 euros pas an.

Il m'a fallu faire mes comptes, fin 2008, pour découvrir ce que j'ignorais :

1 - Il y a trois types de ponctions :

♦ la participation forfaitaire de 1 euro sur chaque acte réalisé par un médecin, plafonné à 50 euros par an ;

♦ la franchise médicale de 0,50 euro sur chaque boîte de médicaments, 0,50 sur acte paramédical et 2 euros sur les transports sanitaires, le tout plafonné à 50 euros par an ;

La Fille Malade - du peintre danois Michael Ancher 1849 - 1927

♦ la participation forfaitaire de 18 euros sur les actes dont le tarif est égal ou supérieur à 91 euros (sauf certaines exonérations).

2 - Ces retenues jouent non pas sur la totalité de l'acte, mais sur la partie prise en charge par la Sécurité sociale, ce qui ne change rien en valeur absolue, mais s'avère très conséquent en valeur relative.

3 - Bien évidemment, s'ajoutent à ces ponctions les « dépassements d'honoraires » qui eux tendent à se normaliser dans des proportions inquiétantes.

Que faut-il en conclure ?… Qu'on ne nous dit pas tout ! Ce n'est pas que 50 euros par an, mais au moins deux fois 50 euros qui sont retenus : une fois sur actes médicaux, une autre fois sur la pharmacie et autres. Il faut y ajouter pour les grands malades la double peine du forfait hospitalier. De plus en plus s'estompe la solidarité inter générationnelle et inter sociétale, au détriment du malade obligé de supporter le coût des soins ou de renoncer à se soigner.

A quoi l'on nous répond (et trop de gens autour de nous tiennent ce discours) « Mais vous ne payez rien, puisque votre mutuelle prend le relais et compense »… Deux remarques s'imposent :

1 - Qui est « la mutuelle », sinon l'ensemble des sociétaires dont les cotisations alimentent le fonds servant aux remboursements ? Dès lors, qui paie ? Vous et moi, adhérents à la mutuelle ! Il est évident que nos cotisations augmenteront au fur et à mesure des charges que devra assumer cette caisse complémentaire. Et qu'en est-il de ceux qui n'ont pas de mutuelle, faute de pouvoir la payer ?

2 - La politique de santé de l'actuel gouvernement est évidente : faire glisser progressivement la charge de santé de la Sécurité sociale (organisme d'État issu du Conseil national de la Résistance fondé sur la solidarité nationale) vers les mutuelles et autres assurances de santé privées... Cela s'appelle privatisation du système de santé.

En sommes-nous suffisamment conscients, nous qui luttons depuis toujours pour sauvegarder notre système de santé et de remboursement solidaire ?

Il faut dire la vérité et alerter tous ceux qui, autour de nous, se laisseraient encore abuser par un discours fallacieux et sournois. ●

DÉPASSEMENT D'HONORAIRES...

Y en a marre !

Le capitalisme n'est pas encore dépassé,

mais les honoraires le sont largement...

Il faut en finir !

Par Michel BURGUIÈRE

Les médecins, qu'ils soient généralistes ou spécialistes, relèvent de deux secteurs :

Le secteur 1. Les médecins respectent les tarifs conventionnels de 22 euros ; en contrepartie, la Cpam (Caisse primaire d'assurance maladie) prend en charge deux tiers de leurs cotisations sociales (ce n'est pas si mal). Ces tarifs servent de base pour les remboursements par la Sécu et les mutuelles.

Le secteur 2. Les médecins fixent librement le prix de leurs consultations, à condition que leurs dépassements d'honoraires respectent l'article 53 du code médical (*les honoraires du médecin doivent être déterminés avec tact et mesure, en tenant compte de la réglementation en vigueur, des actes dispensés ou de circonstances particulières*). Pour fixer ses tarifs, le médicastre tient compte de son image de marque, de la moyenne des dépassements de ses confrères dans son secteur, mais aussi **de la situation financière de son patient**, autrement dit « c'est à la gueule du client ». La Sécurité sociale rembourse le malade sur la base du tarif de secteur 1, le supplément au-dessus des 22 euros n'est pas remboursé par l'Assurance maladie. La prise en charge par les mutuelles varie selon les contrats.

Et puis quelques-uns non conventionnés, dits en **secteur 3** (médecins des riches). Ce sont de gros gourmands qui se fichent du système conventionnel et dont leurs malades n'attendent pas après les remboursements de la Sécu et les "cacahuètes" servies par la plus grande partie des caisses complémentaires.

Il faut en finir avec les dépassements d'honoraires ! C'est le verdict sans appel de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) dans un rapport remis, le 23 avril 2009, au gouvernement. Ce document analyse les pratiques d'honoraires qui se sont généralisées de plus en plus chez les médecins libéraux, à l'hôpital comme en ville, depuis plus de dix ans.

> Pour le chef de l'Igas, les dépassements sont « ...un obstacle à l'accès aux soins et, en ce sens, contraire aux principes fondateurs de l'assurance-maladie »

Deux milliards d'euros, c'est le montant des dépassements perçus par les médecins libéraux sur 18 milliards d'honoraires de consultations. Le reste à charge pour les malades (la différence entre les honoraires réglés par les patients et les remboursements de la Sécu) représente plus de 6 milliards d'euros. Avec les dépassements, les franchises médicales, la hausse du forfait hospitalier, les déremboursements, c'est une médecine à deux vitesses qui s'installe, et de plus en plus nombreux sont les gens qui renoncent aux soins médicaux par manque de ressource financière.

Selon André Nutte, chef de l'Igas, c'est même devenu « un obstacle à l'accès aux soins et, en ce sens, contraire aux principes fondateurs de l'Assurance maladie ».

Heureusement, "Zorro Sarko" qui paradait au congrès de la Mutualité française, en juin à Bordeaux, ➤

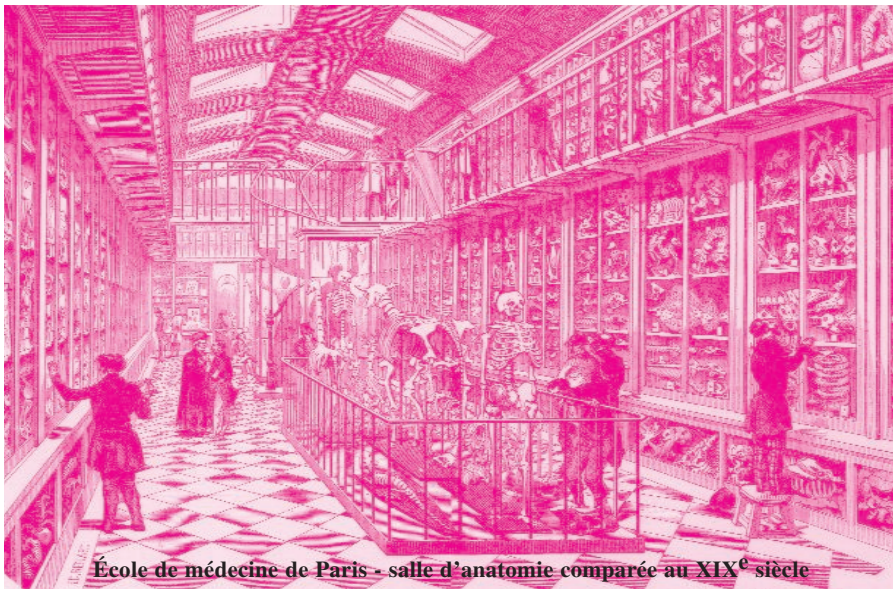

École de médecine de Paris - salle d'anatomie comparée au XIX^e siècle

➤ avec beaucoup d'émotion, déclarait : « Les dépassements incitent certains de nos concitoyens à renoncer aux soins et ce n'est pas acceptable », il est quand même bien ce Président, il comprend les problèmes des Français ! Mais n'a-t-il pas mis le mouvement mutualiste dans sa poche ?

Cette "déontologie" se situe dans une fourchette moyenne de 300 à 3 000 euros, mais il n'y a pas de limite pour "les morfalous" des cliniques privées les plus huppées.

Face à ces exigences, les malades sont pris au dépourvu, totalement désemparés, et puis ne faut-il pas quelquefois sauver sa peau ? Le rapport de forces n'y est pas.

Voici deux exemples de *"tact et mesure"* parmi tant d'autres, qui me permettraient d'en remplir des pages.

- Mon cas personnel : pour une extraction de la cataracte avec mon épouse, un ophtalmologiste nous réclamait 928,30 euros plus 200 euros pour l'anesthésiste et 73 euros pour forfait hospitalier, cela pour un œil. Faites le calcul : pour les 4 yeux, cela fait 4 805,20 euros... Nous avons gardé notre cataracte.

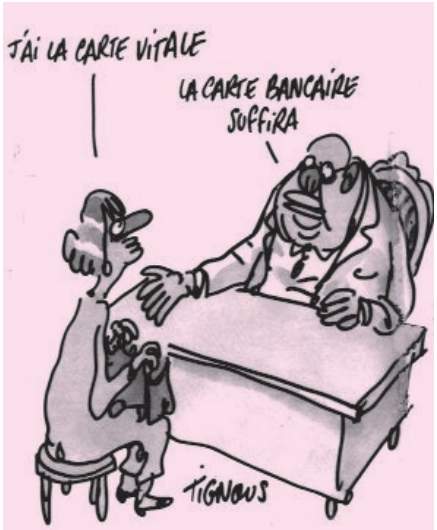

Viva N° 248 - Octobre 2009

- Début septembre 2008, lors d'un contrôle cardiaque, notre camarade Bernard a été transporté à l'hôpital Henri-Mondor près de Paris. On découvre que son état nécessite une intervention chirurgicale en urgence. Deux chirurgiens doivent intervenir l'un pour une carotide bouchée, l'autre pour effectuer un double pontage coronarien.

Le premier chirurgien, pour la carotide, demande un dépassement d'honoraires de 630 euros et comme justification il dit à son épouse sans ménagement : « Si vous payez ce dépassement, vous êtes sûre que c'est moi qui réaliserai votre opération, sinon ce sera n'importe qui. »
Curieusement, le second chirurgien qui a effectué le double pontage et qui a pris le plus de risques n'a rien demandé.

Face au scandale que représentent les dépassements d'honoraires et le délabrement orchestré de notre Sécurité sociale qui devient de moins en moins sociale, la volonté gouvernementale est limpide : transférer les dépenses de santé de la solidarité collective vers la prévoyance individuelle privée.

Pour le CNR :
« La Sécurité sociale est un ensemble d'institutions qui ont pour fonction de protéger les individus des conséquences de divers événements ou situations, généralement qualifiés de risques sociaux »

Les réactions sont vraiment timorées, c'est plutôt "morne plaine". Pas de bruissement dans les cités, silence de la rue. La société civile est-elle sourde ou muette ? Que font nos organisations ? Il faut défendre bec et ongles le droit à la santé et revenir au fondamental : le programme du Conseil national de la résistance :
« ... La Sécurité sociale est un ensemble d'institutions qui ont pour fonction de protéger les individus des conséquences de divers événements ou situations, généralement qualifiés de risques sociaux...» et *« ... un plan complet de Sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État... »* N'en déplaise au triste sire Denis Kessler.

Pour avoir deux sièges à la gestion de la Sécurité sociale, les complémentaires de santé ont été taxées par l'État de 1 milliard d'euros. Cela fait cher du strapontin.

Devant cette situation qui devient de plus en plusinsupportable pour les usagers, les représentants sociaux (syndicats, mutualité, associations, seule la Cgt s'est abstenue) au sein des deux instances destinées à gérer l'assurance maladie Uncam (Union nationale des caisses d'assurance maladie) et Unocam (Union nationale des organismes d'assurance maladie complémentaire) et deux syndicats de médecins, Csmf (Confédération des syndicats médicaux français) et Sml (Syndicat des médecins libéraux) ont choisi la création d'un nouveau secteur conventionnel appelé « **secteur optionnel** ». N'est-ce pas une nouvelle extension de la liberté tarifaire ? Pour Jean-Martin Cohen-Solal, le tout nouveau directeur général de la Mutualité française : « Le secteur optionnel est une solution possible à la limitation des dépassements d'honoraires... » Solution possible ! Quel euphémisme quand on n'y croit pas !

Souhaitons que ce ne soit pas un emplâtre sur une jambe de bois. Pour ne rien changer, on crée un nouveau secteur où, en échange de garantie de qualité des soins (?), les médecins pourraient percevoir des dépassements limités. Seuls quelques spécialistes du secteur 1 sont concernés, les chirurgiens, les anesthésistes et les obstétriciens. (La majorité est en secteur 2.)

Comment en sommes-nous arrivés là ? L'Assurance maladie n'applique pas la loi et ne joue pas son rôle de protection des malades... Pour les médecins qui ont volontairement adhéré à une règle (application stricte des tarifs conventionnels en secteur 1) et qui ne respectent pas le contrat, les caisses qui constatent les infractions doivent intervenir et ont pouvoir de sanctionner. Malheureusement, leur action dans ce domaine est nulle. Cherchez les raisons ?

C'est une réforme fondamentale (pas dans le style Sarko) qui est nécessaire, mais à laquelle s'opposent farouchement bon nombre d'acteurs, principalement les lobbies des médecins et des laboratoires.

Alors, il faut réagir et, contrairement à l'avis de Jean-Martin Cohen-Solal, peut-être faudra-t-il mobiliser tous les usagers de la Sécu et pourquoi ne pas reprendre la rue, mais à condition de la garder jusqu'à un résultat effectif. ● M.B.

PÔLE EMPLOI

Suite mais certainement pas fin !...

Par Maurice GALLOIS

Dans un discours style remise des prix à un comice agricole, prononcé à Aubervilliers le 28 novembre 2009, le président de la République s'est bien gardé d'évoquer la situation de Pôle emploi. En effet, créé officiellement le 19 décembre 2008 en application de la loi du 13 février 2008, la nouvelle institution a du mal à décoller.

A cela, trois raisons principales :

- La première raison : les bouleversements produits par la fusion des Assedic et de l'Anpe effectuée dans la précipitation, alors qu'un moratoire national sur la mise en place de cette institution avait été demandé et refusé.
- Deuxième raison : grosso modo en un an, le nombre des demandeurs d'emploi catégorie A a augmenté de 25 %. Fin octobre 2009, 3 788 200 personnes étaient à la recherche d'un emploi. Et les cocoricos de l'équipe gouvernementale en charge de ce secteur sur notre capacité à mieux résister que nos voisins à la crise financière ont quelque chose d'indécent.
- La troisième raison est plus pernicieuse : en désorganisant le service public de l'emploi, on rend évident d'effectuer un transfert de 320 000 dossiers à des officines privées dans un premier temps, ouvrant ainsi la boîte de Pandore du transfert à l'externalisation des métiers et des missions, il n'y a qu'un pas : une sorte de vente à la découpe !

Autre angle d'attaque déstabilisateur, le transfert du recouvrement des cotisations pour le 1er janvier 2011 à l'Acoss et aux Urssaf, quid du reclassement des 1 500 agents qui travaillent aujourd'hui dans les services de recouvrement ex-Assedic.

Destruction programmée du service public de l'emploi. A la 8e Conférence des privés d'emploi Cgt en décembre 2007, les participants dénonçaient la loi de cohésion sociale ayant mis fin au monopole de placement des demandeurs d'emploi par l'Anpe et, de ce fait, a transformé complètement l'ensemble du service public de l'emploi. À l'époque de la fusion Anpe-Assedic au travers des systèmes informatiques, la signature de la convention tripartite État-Anpe-Assedic avait offert en pâture aux opérateurs privés la liste des demandeurs d'emploi avec tous les dangers et les dérives qui en découlent sur l'utilisation d'une main-d'œuvre corvéable à merci.

Le démantèlement s'est poursuivi avec la fusion-dissolution des Assedic au bénéfice de l'Unedic en 2009. Le Clap (Connaissance locale de l'appareil productif), de 50 ans de missions au service des privés d'emploi s'est poursuivi avec plus ou moins de combat d'arrière-garde de la Cgt et de FO, obligeant les conseils d'administration à tenir plusieurs réunions pour obtenir un vote favorable sous la menace des retraits d'agrément.

Dessin de Max Lingner 1888 - 1959
Peintre allemand qui a dessiné la France.

L'enjeu avait son importance, l'assurance chômage est propriétaire de 420 sites répartis en France et dans les Dom. Ils ont été acquis par prélèvement sur les cotisations des salariés et mis à la disposition de Pôle emploi pour 50 millions d'euros-an. Une société immobilière va être mise en place pour gérer l'ensemble de ces biens et procéder aux ventes des biens dont Pôle emploi n'a plus besoin, ce qui en l'absence de contrôles pourrait engendrer bien des dérives.

Plus de devoirs et moins de droits. Une nouvelle convention d'assurance-chômage a été conclue pour une durée de deux ans à compter du 1er avril 2009, date de publication de l'arrêté d'agrément. Une majorité des organisations syndicales rejetant ce texte largement déséquilibré, les partenaires sociaux se reverront en janvier 2010 pour dresser un premier bilan. La situation financière qui se dégrade sera au centre des préoccupations. Pas question de 1500 millions de créances douteuses comme en 2006, mais le recours à un emprunt à court terme de 6 milliards d'euros, sans garantie de l'État, qu'il faudra renouveler si les prévisions de 18 milliards d'euros de déficit se confirment.

Peu de changement en ce qui concerne le montant et la durée de l'indemnisation. Par contre, un système répressif est institué. C'est le Projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE). Ce projet modulable avec le temps indique la nature et les caractéristiques de l'emploi recherché, la zone géographique pour la recherche d'emploi, le salaire attendu et l'offre raisonnable d'emploi. Le refus de deux de ces offres entraîne une radiation temporaire, voire définitive, de la liste des demandeurs d'emploi et la suppression temporaire ou définitive des allocations. Alors que plans sociaux et vagues de licenciement se multiplient dans le pays, la tentation va être grande d'exclure un maximum de personnes des listes du service public de l'emploi.

Avec difficulté, la riposte se met en place : refuser la précarité, le RSA, les licenciements que la crise prétexte deviennent des objectifs de lutte organisée et unitaire répétée dans les « marches des chômeurs » parcourant les régions et rassemblant 5 000 personnes à Paris le 5 décembre 2009. ●

La fusion entre l'Anpe et les Assedic, l'inscription en masse de nouveaux demandeurs d'emploi, ont aggravé la situation des conseillers, « cinq d'entre eux ont essayé d'attenter à leurs jours au cours des trois dernières semaines », a déclaré mercredi le directeur général de Pôle emploi, Christian Charpy, soulignant qu'une négociation sur la prévention du stress et les conditions de travail serait entamée mi-janvier 2010.

BLING BLING ET CACHE-MISÈRE

Un futur trou à boucher

Par Andrée KOLAR

Nous savons depuis le début du mois d'octobre que les Jeux Olympiques de 2016 se dérouleront à Rio de Janeiro. Leur budget prévisionnel toujours révisable - et qui sera révisé à coup sûr à la hausse - s'élève à 1,93 milliard d'euros pour les seuls JO, celui des infrastructures étant, lui, de 9,86 milliards d'euros. Vous avez bien lu, rassurez-vous, vous n'avez pas la berlue.

Et cela, dans une capitale entourée de faubourgs, les favelas, construites de manière anarchique sur des terrains à propriétaires non définis, ce qui empêche leur reconnaissance par la ville et donc leur viabilisation. Ce qui veut dire :

- pas de service de voirie
- pas de réseaux d'adduction d'eau ni d'égouts,
- l'électricité obtenue par des branchements sauvages sur les lignes qui longent ces quartiers pour alimenter la ville officielle,
- donc un réseau potentiel de départs de feu dans un conglomérat d'habitats ultra précaires, pour une bonne part faits de matériaux hautement inflammables, bois et panneaux de plastique. Le tout desservi par un réseau de ruelles étroites, tortueuses, souvent coupées d'escaliers, les favelas étant construites sur des collines souvent très pentues.
- c'est par conséquent, parfaitement impénétrables pour l'imposant matériel qu'utilisent les pompiers.

Et toute cette prise de risque, pourquoi ? Pour briller aux yeux du monde en accueillant une manifestation dont on sait très bien que le sport n'est que le prétexte, son principal intérêt étant, comme tout à notre époque, l'enrichissement des membres de l'oligarchie qui tient les manettes du grand commerce, licite ou non. Pour preuve : quand Londres a obtenu contre Paris les Jeux en 2012, les Anglais ne nous l'ont pas envoyé dire : « C'est vrai que votre dossier technique était excellent, mais vous n'avez pas compris que le dossier technique ne vient qu'en second lieu, ce qui compte en premier, ce sont les relations et le lobbying » pour parler français, le copinage et le trafic d'influence. J'aime le sport, je regarde même les matchs à la télé comme tout le monde, en essayant de ne pas trop me poser de questions, mais à la fin trop, c'est trop. Et j'en suis encore à me demander comment un gouvernement qui se dit de gauche a pu seulement penser à poser une telle candidature. Car enfin, c'est vrai, dans les favelas, la population n'est pas faite que de petits saints. L'assassinat du cinéaste français Christian Poveda, qui avait tourné la Vida Loca, un documentaire sur les Maras, des bandes ultra-violentes des favelas, et avec leur accord, le prouve. Mais qui s'est posé la question de savoir si les bandes sont à l'origine des favelas, quartiers d'associaux, ou si ce sont les favelas et les conditions de vie qui y règnent qui ont engendré les bandes ?

Tout cet argent aurait certes été mieux employé à remplacer les cabanes par des logements sociaux corrects. Le Brésil est un pays de droit moderne et doit donc avoir un cadastre. S'il n'en a pas, il peut en créer un, déclarer les terrains en déshérence et, au nom de l'intérêt public, en prendre possession et ainsi démarrer l'opération. L'argent ne suffira peut-être pas, il faudra en chercher. Nous savons par l'expérience de ces deux dernières années que l'on peut toujours en trouver.

Et cela d'autant plus qu'il est de notoriété publique que les Jeux sont toujours déficitaires et que ce n'est jamais le Cio qui bouche le trou, mais les contribuables, y compris les plus pauvres, à travers la fiscalité indirecte qui frappe tout le monde au même taux, puisqu'elle taxe tous les produits, même vitaux et donc les habitants des faubourgs de Rio, qui n'ont aucune chance d'aller assister aux compétitions du grand carnaval olympique, compte tenu du prix des places.

Il serait temps de comprendre que le vieil adage des Romains « du pain et des jeux», pour calmer le peuple recru de misère, est dépassé, qu'il faut y mettre un terme. Surtout quand le pain est mauvais (quelquefois ramassé dans les poubelles) et les jeux frelatés. ●

Sport de haut niveau

Cocorico ou cocoricouac ?

Par Christian FRANÇOIS

Ouais ! Ça y est ! C'est fait ! On sera en Afrique du Sud pour la Coupe du Monde de football de 2010. Cocorico, donc, si on n'est pas très regardant sur une victoire « impure » (comme le sang qui abreuve les sillons de notre hymne national). Cocoricouac pour ceux qui préfèrent une défaite digne.

Combien étaient-ils, devant leur

téléviseur, ce mercredi 18 novembre, ceux qui pensaient que la qualification des Bleus aux dépens des Irlandais n'était qu'une simple formalité. Ne les avaient-ils pas battus quelques jours auparavant sur leur herbe ? Alors, au stade de France... Mais un match n'est jamais joué d'avance et, comme l'a si bien dit le philosophe Alain Finkielkraut lors de l'excellente émission de Frédéric Taddeï, Ce soir (ou jamais !), sur France 3 : « Je m'étais préparé à la joie de la victoire ou à l'amertume de la défaite. Résultat : ce fut l'amertume de la victoire. »

En fait, ce fut un match nul, dans tous les sens du terme... On ne va pas vous faire le coup de vous raconter de nouveau cette rencontre qui se termina par un but égalisateur entaché d'illégalité. Un sacré coup de main qu'il a donné à ses camarades, le capitaine Thierry Henry. Et pas seulement sur le plan sportif... Pincez-vous, camarades : Raymond Domenech va percevoir plus de 800 000 euros pour cette qualification. Quant aux joueurs, ils ne sont pas oubliés, même s'ils devront se contenter de la moitié de cette somme. Interrogé, Raymond Domenech a eu le culot de contester ce montant : « C'est même pas la moitié », a-t-il tenu à corriger, apparemment conscient de l'indécence du pactole, alors que trop de Français souffrent de la crise. Gonflé Domenech, et menteur. La Fédération française de football a confirmé la véracité de la première information.

Furieux les Irlandais. Et on le serait à moins. Ils ont bel et bien été spoliés d'une qualification qu'ils méritaient amplement. Remarquable, cependant, l'état d'esprit de leurs supporteurs. Combien Paris aurait-elle compté de voitures brûlées et de vitrines cassées si le résultat avait été contraire ?

« Dans quelques mois, on aura oublié tout ça et on ne retiendra que la qualification de la France », considérait Bixente Lizarazu. Ben, pardi !

En attendant d'oublier, le vrai sportif est triste. Les footballeurs français (dont les trois quarts jouent à l'étranger, un beau sujet pour le débat sur l'identité nationale...) se sont qualifiés non seulement contre le cours du jeu, mais aussi contre l'honnêteté la plus élémentaire dont ils doivent faire preuve. Que va penser maintenant un gamin qui a affiché le poster de Thierry Henry dans sa chambre ?

Même si les supporteurs français sont contents, cela soulève quand même un souci de déontologie. Il faut penser à tous ces éducateurs bénévoles qui, les mercredi et samedi après-midi, inculquent aux gamins le plaisir de jouer avant celui de gagner, le respect des adversaires et des arbitres. Si le sport de haut niveau est devenu un combat, le sport de masse doit rester un loisir où les objectifs primordiaux sont de s'amuser, de se détendre, de s'éduquer, de se respecter les uns les autres (surtout les autres). Alors, avant d'apprendre à nos enfants à gagner sur un terrain de sport, apprenons-leur à savoir perdre. On produira certainement moins de déçus, et on formera des citoyens...

Il n'y a pas que le football...

« Le sport de haut niveau est traumatisant », disait très justement le docteur François Bellocq. Et le médecin bordelais d'ajouter, parlant entre autres du Tour de France (*Sport et dopage : la grande hypocrisie*, Editions du Félin, 1991) : « Les efforts qui sont demandés aux coureurs cyclistes professionnels tant en intensité qu'en répétition amènent ces sportifs à prendre certains médicaments. Il est évident que l'éthique sportive est un faux problème puisque nous sommes en présence de professionnels pour qui le sport n'est pas un simple dérivatif mais un métier. Il n'est pas physiologique de parcourir en quatre jours consécutifs plus de 200 kilomètres par jour, kilométrage agrémenté du passage de trois ou quatre cols culminant à plus de 1 500 mètres d'altitude... Dans ce cas-là, le cyclisme n'est pas un sport bienfaisant, mais un sport très dangereux pour la santé des coureurs. Si nous n'admettons pas qu'un coureur doit se soigner, il ne reste plus qu'à lui faire courir le Tour de France en huit ou neuf semaines. Si le psychique joue un très grand rôle sur le physique, nous savons très bien qu'à lui seul il ne peut expliquer les grandes performances... » Entre soins et dopage, la frontière semble bien mince. Et certains, on le sait,la franchissent sans trop de scrupules. ➤

➤Le vieil adage : Pas vu pas pris, connaît encore de beaux jours.

Ne conviendrait-il pas de remettre à leur juste place les coureurs cyclistes qui font rêver les foules ? Certaines performances sont troublantes, voire gênantes. Prenez Lance Armstrong. Champion du monde sur route en 1993, il abandonne trois des quatre Tours de France auxquels il participe entre 1993 et 1996. Traité pour un cancer des testicules en 1997, son retour à la compétition, en 1998, n'est pas convaincant, ce qui est bien compréhensible. Mais les années suivantes, il crève le petit écran en remportant sept Tours de France d'affilée (de 1999 à 2005). Du jamais vu. Et ce n'est peut-être pas fini...

Richard Virenque, on s'en souvient, est mouillé jusqu'au casque dans « l'affaire Festina », en 1998. Une affaire qui fera même vaciller le Tour de France. Celui qui enflammait les excités sur les pentes des Alpes et des Pyrénées, après avoir déclaré avoir été dopé « à l'insu de son plein gré », passe aux aveux lors de son procès. Après un an de suspension, il nous revient plus fort qu'avant en remportant, en solitaire, le bouquet de la classique Paris-Tours, domaine réservé des routiers-sprinteurs. Va comprendre...

Et Laurent Jalabert. Excellent sprinteur, il devient un redoutable coureur de classique après plusieurs mois d'arrêt consécutifs à sa chute dans le Tour 1994. L'actuel sélectionneur de l'équipe de France n'a cessé de surprendre en remportant notamment le Championnat du monde du contre la montre en 1997, la seule épreuve chronométrée qu'il ait dominée (à l'exception du prologue de Paris-Nice la même année).

Les contrôles antidopage ont été renforcés dans tous les sports, et surtout dans le cyclisme. Les performances des coureurs français prouvent que ces contrôles sont peut-être plus fiables sur les routes de l'Hexagone qu'ailleurs. Cependant, les moyennes horaires ne cessent d'augmenter... Explication de jésuite : les routes sont mieux entretenues et le matériel a progressé, grâce au cadre en carbone notamment. Un vélo pesait dans les 10 kg il y a une dizaine d'années. Les instances internationales du cyclisme ont fixé à 6,8 kg le poids minimal d'une bicyclette sur route.

N'empêche. Le sport de haut niveau, bien souvent et dans trop de disciplines, c'est devenu une affaire de tricheurs et de menteurs. Et, à part des disciplines confidentielles, comme l'haltérophilie en son temps, c'est toujours la faute à l'argent.● C.F.

André GIGON

Murs de la honte

Sarko l'Européen ou la légende de Berlin...

La commémoration de la chute du mur de Berlin a été couverte par l'ensemble de la presse française avec complaisance, FR2 en tête.

Toute la hiérarchie politique se voulait présente et participante à cet événement Fillon, Juppé, Kouchner, et Sarkozy, et d'autres : ils ont tous participé au démantèlement de ce mur de la honte le 9 novembre 1989. En tête Sarkozy photographié avec son burin et son marteau.

Le 9 novembre 1989, ils commémoraient la mort du général de Gaulle à Colombey-les Deux Églises, et siégeaient à l'Assemblée nationale.
Leurs propres blogs le confirment. Ils mentent sans vergogne et ils n'étaient pas à Berlin à cette date.

Donc c'est très clair il n'y a pas d'ubiquité, mais une volonté d'apparaître toujours aux premières places, le paroxysme du narcissisme.

Il vous reste messieurs d'autres murs de la honte à démanteler :

- Le mur entre l'Inde et le Pakistan. - Celui entre le Mexique et les USA, le mur au Sahara occidental.
- Le mur entre Israël et Palestine. Autour des Favelas, celui de Rio entre la Corée du sud et la Corée du nord. En Irak, mur entre quartiers sunnites et chiites.

Et plus près de nous : les murs à Chypre, au Maroc (Ceuta et Melilla)
- Irlande du nord entre protestants et catholiques. En Italie avec Padoue *

Et chez nous, Messieurs, le mur de l'argent. Ils vous suffit d'ouvrir les yeux et d'avoir un peu de courage. Nous comptons sur vous. ●

** Depuis une semaine, un complexe immobilier de Padoue (nord-est de l'Italie) est séparé du reste de la ville par un mur (une barrière métallique, selon ceux qui la justifient) de 3 mètres de haut et 84 de long. Une mesure « provisoire » justifie la mairie de Padoue dirigée par le centre-gauche, destinée à stopper le va-et-vient des revendeurs de drogue et à mettre un terme aux violences récurrentes.* ●

Le Mur... de la bêtise...

Par Annick BÉJEAN

Grande Muraille de chine

Il était difficile de ne pas se réjouir de la chute du Mur. Enfin les Allemands ont pu reconstituer leur famille et l'échec du stalinisme n'était pas une mauvaise chose. Sauf que loin d'éprouver ces sentiments, la plupart des chefs d'État européens et même mondiaux n'étaient pas très enthousiastes : Une Allemagne économique réunifiée puissante leur faisait peur ! Après avoir donné quelques dollars aux Allemands de l'Est pour leur faire apprécier les joies du capitalisme et surtout de la consommation, on peut dire que six mois après, tout le monde faisait la gueule. Les Allemands de l'Est, parce que, confrontés au capitalisme, ils n'avaient plus les moyens de consommer, de se loger, de se faire soigner (Ah ! les joies du capitalisme - la liberté, disaient-ils). Ceux de l'Allemagne de l'Ouest, parce que ces va-nu-pieds de l'Est cassaient les salaires et, côté assistance financière, leur coûtaient un maximum sans compter leur pauvreté visible (Sdf, mendiants, voleurs...) qui n'était pas d'un goût exquis par rapport à leur conscience. Résultat : résurgence de groupes nazis contre les immigrés qui faisaient concurrence à ces pauvres Allemands, résurgence de groupes staliniens regrettant l'époque où, même muselés, les Allemands pouvaient se soigner gratuitement, avoir un logement et manger à leur faim. Les vieux appartements est-allemands sont modernisés et abritent maintenant des artistes qui trouvent très chic d'y trouver leur inspiration, et, vu la hausse des loyers, les Allemands de l'Est sont expulsés et n'ont nulle part pour se loger. Le racisme n'est pas seulement entre Allemands et immigrés mais entre Allemands de l'Est et Allemands de l'Ouest : presque aucun mariage n'est enregistré entre eux. Bref, une parfaite réussite.

Et nos médias et nos hommes politiques hystériques de nous gonfler avec l'anniversaire de la chute du Mur - et même que ce type qui nous sert de Président a déclaré que, un jour avant, il avait semble-t-il, commencé à détruire le Mur ! -, feignant d'oublier dans quel état se trouvent les Allemands de l'Est et que d'autres murs se sont élevés dans le monde sans qu'ils se bougent pour les faire tomber (Territoires palestiniens, Mexique-États-unis...).

Ce n'est pas la première fois que le chœur des médias et les hommes politiques saluent les pas de l'Histoire comme un bond vers la liberté :

• 1989. Tian Anmen. Ce n'est pas une tentative de secouer le régime totalitaire en place, mais la révolte des étudiants, qui, brandissant comme symbole la statue de la Liberté et dont l'ultime modèle était la société américaine, voulaient avoir accès à la bourgeoisie alors que les ouvriers demandaient juste un bol de riz pour chacun. Pas vraiment révolutionnaires nos étudiants ! Nos pays capitalistes vont encore fêter des anniversaires de cette épopée.

• 1979. Alors que le chah modernise l'Iran, l'ayatollah Khomeiny prend le pouvoir et instaure une république islamique. Cet événement est salué par la droite, la gauche, l'extrême et même l'ultra gauche comme une révolution. Oui, une révolution qui ramène les Iraniens au Moyen Age et dont les Iraniens n'ont pas fini de subir les conséquences.

• 1968. Année qui fait encore frissonner les bourgeois. Ils ont bien tort, car c'était justement pour accéder à cette bourgeoisie que les étudiants ont mis le feu à la capitale. Il suffit de voir où sont installés les principaux meneurs soixante-huitards : la direction des journaux, les agences de pub, les couloirs ministériels, le Ps... et même Bruxelles, haut lieu du capitalisme ! Et nous n'en avons pas encore fini de l'individualisme forcené qui en a découlé et a détruit les mouvements progressistes.

• 1789. On en danse encore chaque 14-Juillet tellement c'était une révolution ! Une révolution, oui, mais une révolution bourgeoise. Les gros commerçants qui contrôlaient l'économie ont pris la place de la noblesse décadente et ruinée en faisant croire aux Français que c'était pour leur bien. D'ailleurs, le discours n'a pas changé. Et bien continuons à danser !

Médias, gauche et droite n'ont pas fini de nous bassiner avec leur vision de l'histoire. Ces jours-là, restez chez vous et éteignez la radio et la télé, ça ira mieux comme ça et ne nous laissons pas voler notre Histoire. Nos héros ne sont pas les étudiants, les islamistes du bazar ni les bourgeois, ce sont les prolos qui ont fait progresser la conscience de la classe ouvrière qui sont notre seul modèle. •

Hommage à **Ambroise Croizat** le « ministre des travailleurs »

Par Oswald CALVETTI

« Jamais nous ne tolérerons que soit rogné un seul des avantages de la Sécurité sociale. Nous défendrons à en mourir et avec la dernière énergie cette loi humaine et de progrès. »

Ambroise CROIZAT

(Dernier discours à l'Assemblée nationale, le 24 octobre 1950)

Le peuple de Paris rend hommage au bâtisseur de la Sécurité sociale: Ambroise Croizat;

A l'initiative de l'Institut d'histoire sociale de la Fédération de la métallurgie Cgt et du Comité d'honneur pour la reconnaissance nationale d'Ambroise Croizat, le maire de Paris, M. Bertrand Delanoë, a décidé d'organiser l'inauguration d'une place Ambroise-Croizat dans le XIVe arrondissement.

Plusieurs centaines de personnes ont participé à cette manifestation le mercredi 2 décembre 2009. C'est enfin la reconnaissance du rôle joué par le bâtisseur de la Sécurité sociale.

Ambroise Croizat, au lendemain de la Libération, occupa le poste de ministre du Travail, qui, partant du programme du Conseil national de la Résistance, joua un rôle important pour la mise en place de la Sécurité sociale, une des plus grandes conquêtes pour le monde du travail.

Celui qui restera « le ministre des travailleurs » eut un rôle essentiel dans une France ravagée par les destructions de la guerre. Ce fut la naissance de la Sécurité sociale, la généralisation des retraites, les prestations familiales, la santé, qui permirent à des millions de personnes de bénéficier d'une couverture sociale, quels que soient les aléas de la vie.

En 1950, dans son dernier message à l'Assemblée nationale, Ambroise Croizat déclara notamment : « Jamais nous ne tolérerons qu'un seul des avantages soit mis en péril. Nous défendrons avec la plus grande énergie cette loi humaine et de progrès. »

Le jour de ses obsèques, le 10 février 1951, un million de personnes l'ont accompagné au Père-Lachaise à Paris. J'y étais présent.

La manifestation du 2 décembre aura une suite. De nombreux témoignages sont en cours de réalisation, avec la sortie d'une brochure et l'IHS national envisage un colloque début 2010.

Rendre hommage à ce bâtisseur, c'est dire NON à la loi Bachelot qui envisage de détruire, pierre après pierre, nos hôpitaux, le statut du personnel hospitalier, les acquis sociaux ...

Rendre hommage à Ambroise Croizat, militant syndicaliste Cgt, c'est défendre nos acquis.

Nous comptons sur vous, votre famille, vos amis, pour défendre nos systèmes sociaux qui ont encore plus de valeur dans la France d'aujourd'hui. ●

Ouvrier métallurgiste à treize ans, député communiste du Front populaire, il participe à l'élaboration, dans la clandestinité, du programme du Conseil national de la résistance.

Il est ministre du Travail du général de Gaulle du 21 novembre 1945 au 26 janvier 1946 puis ministre du Travail et de la Sécurité sociale du 26 janvier au 16 décembre 1946 et du 22 janvier au 4 mai 1947 (fin de la participation communiste au gouvernement).

Son nom reste attaché aux grandes lois relatives à la Sécurité sociale (Mise en place de celle-ci, organisation administrative des caisses et des élections aux conseils d'administration des caisses et régimes des fonctionnaires), son influence s'exerce aussi sur les projets concernant les comités d'entreprise, le statut des délégués du personnel, les conventions collectives, la prévention et la réparation des accidents du travail, le régime des prestations familiales. En vingt-huit mois, il accomplit ainsi une œuvre considérable.

Le Conseil municipal de Paris refuse de donner le nom de

Maximilien Robespierre

à une rue de la capitale

Par Jack DHORDAIN

Dessin attribué à Gérard ; croquis d'après nature fait à une séance de la Convention, et est sans doute le plus fidèle des portraits de l'Incorruptible.

Cette nouvelle stupéfiante nous laisse pantois. La demande était défendue par A. Corbières, du Parti de Gauche. Le maire, B. Delanoë, A. Hidalgo, adjointe, et la quasi-totalité du groupe socialiste ont voté contre avec la plupart des Verts, estimant que sa « personnalité n'est pas incontestable ». L'Ump et le Modem votèrent également contre. Le porte-parole de l'Ump le traitant de « criminel et d'assassin ». Le Pcf et le Parti de gauche ont soutenu la démarche.

Le 6 pluviose An II. La Convention décrète l'abolition de l'esclavage.

Maximilien Robespierre est né à Arras en 1758 dans une famille de la petite bourgeoisie. Après de brillantes études au collège d'Harcourt, il fut avocat et élu député du Tiers état aux États généraux. À la Constituante, engagé dans tous les combats démocratiques, il réclame le suffrage universel. Il devient le chef du parti des Montagnards. Après la chute de la Gironde, il entre au Comité de salut public.

Il accepte la Terreur comme recours nécessaire pour lutter contre l'ennemi extérieur aux frontières et les contre-révolutionnaires à l'intérieur. Un complot ourdi contre lui le fait arrêter avec ses amis, son frère, Augustin, Couthon, Saint-Just et une centaine de ses partisans qui sont guillotinés le 9 thermidor an II (28 juillet 1794). Les thermidoriens s'acharnèrent sur sa mémoire, associant son image à la dictature. En fait, si les historiens bien en cour ne retiennent que ce volet de son action, il eut un rôle important dans l'élaboration de la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen.

Il se prononce contre l'esclavage, pour le droit de vote des comédiens et des juifs et des gens de couleur, pour la fin des colonies, pour le droit de pétition et intervient contre la peine de mort. Il mit en garde contre ceux qui voulaient entraîner la jeune république dans la guerre qu'espéraient les coalisés monarchistes de toute l'Europe avec la complicité des aristocrates exilés. Il fut un grand révolutionnaire et un patriote. Ses amis et même ses adversaires le nommaient « l'incorruptible » grâce à sa rigueur intellectuelle et à son désintéressement. Des politiques incorruptibles, ce n'est pas courant dans notre histoire et dans le temps présent.

La réaction thermidorienne débouchera sur le libéralisme économique, la fermeture du Club des Jacobins et leur massacre, l'instauration de la terreur blanche, etc. La révolution et ses idéaux ne furent plus qu'un souvenir.

Voilà donc des élus chargés d'administrer Paris qui ne veulent pas voir l'histoire de France et celle de leur ville en face. Il n'y a pas non plus à Paris de rue Marat, de rue Couthon ou de rue Saint-Just. Robespierre eut sa rue en 1946 dans la chaleur de la Libération. Elle fut débaptisée en 1950 par la droite. La haine de classe traverse le temps. Aujourd'hui, nous pensons avoir affaire à des progressistes, mais ils sont thermidoriens dans l'âme.

Pourtant, il ne faut pas désespérer de notre mémoire collective envers nos révolutionnaires et il faut continuer à intervenir pour une rue Robespierre à Paris. À Arras, sa ville natale, il y a un lycée Robespierre. La ville avec son maire, pourtant de droite, a célébré le 250e anniversaire de sa naissance. Robespierre mérite bien de l'histoire de France, et une réhabilitation s'impose. ●

L'IGNOMINIE !

Par Jack DHORDAIN

Le 23 septembre 2008, le Parlement européen a voté une déclaration faisant du 23 août « une journée européenne de commémoration des victimes du stalinisme et du nazisme ». Cette date du 23 août n'est pas le fruit du hasard, elle rappelle le 23 août 1939, date de la signature du pacte germano-soviétique qui permettait à l'Urss d'éloigner momentanément une guerre à laquelle elle n'était pas suffisamment préparée. C'était une réponse au Traité de Munich du 30 septembre 1939 où les Français et les Britanniques permettaient à Hitler de dépecer la Tchécoslovaquie. En 1939, une délégation franco-britannique partira à Moscou discuter avec les autorités soviétiques sans pouvoir, juste pour les lanterner.

Daladier revenant de Munich, surpris par les ovations des Parisiens, murmura : « Les imbéciles ! S'ils savaient ce qu'ils acclament ! »

En septembre 1939, la France et l'Angleterre déclarent la guerre à l'Allemagne, leurs armées demeurent sur la frontière sans déclencher la moindre offensive contre le IIIe Reich, laissant l'Allemagne écraser la Pologne.

En mai 1940, huit mois après, les armées allemandes déferlaient sur la Belgique et la France.

Les parlementaires européens font semblant d'éluder les faits politiques et militaires dans l'histoire et il s'est trouvé, pour voter cette résolution, des députés socialistes : Catherine Trautmann et Vincent Peillon, des Verts : Daniel Cohn-Bendit et Hélène Flautre, des hommes de droite : François Bayrou et Pierre Lellouche, tous ces députés ont mélangé leurs voix avec les élus du Front national, Le Pen, Lang et Gollnisch. De plus, ils ont une mémoire sélective, ils oublient comment la France organisa les massacres et les guerres coloniales : 20.000 morts à Sétif en 1945, 80.000 morts à Madagascar en 1947, les victimes de la guerre d'Algérie, etc. Ils oublient que dès sa création en 1917 et pendant toute son existence, l'Union soviétique cristallisa la haine des capitalistes et des politiques à leur service, ébranlés dans leur certitude sur la pérennité du système capitaliste. La naissance de l'Union soviétique avait suscité beaucoup d'espoir, nous savons aujourd'hui que cela a échoué. Le poids historique du passé autocratique de la Russie tsariste, les pressions exercées, notamment idéologiques et politiques par les puissances capitalistes, les errements criminels de la direction du Parti communiste d'Urss sous la férule de Staline expliquent en partie cet échec.

Le plus grave dans cette déclaration du Parlement européen, c'est qu'elle passe sous silence les fondements idéologiques du nazisme qui ne se contentait pas de servir les intérêts de la grande bourgeoisie industrielle et financière allemande, mais mettait en avant la supériorité de la race blanche aryenne, ce qui a conduit à la destruction de populations dites de races inférieures comme les juifs ou les slaves qu'il fallait réduire à l'esclavage dans un « espace vital ».

Tous ces beaux esprits ne nous feront pas prendre des vessies pour des lanternes. Ce prétendu travail de mémoire ne nous fera pas oublier la Shoah et les génocides, ni le rôle que l'Urss joua dans l'écrasement des armées nazies ni les millions de morts dans le monde, victimes directement ou indirectement du système capitaliste. ●

LIBERTÉS... À GÉOMÉTRIE VARIABLE !

Je ne suis pas de ceux qui regrettent la chute du mur de Berlin puisqu'il fallait bien qu'un jour le peuple est-allemand puisse recouvrer sa liberté de parole. Cependant, on est en droit de s'interroger sur tout le ramdam qui a été fait autour du 20e anniversaire de cet évènement. C'est ainsi qu'à une de nos radios périphériques, on pouvait entendre un de nos savants politologues nous expliquer que, certes, de nombreux titres de journaux étaient publiés en ex-RDA mais, que tous diffusaient les mêmes informations sous contrôle du pouvoir. C'est là une subtile manière de faire oublier ce qui est en train de se jouer chez nous, en France, par la concentration de la plupart des médias sous le contrôle de grands groupes de presse ayant à leur tête les amis de notre monarque élyséen, interprétant la partition de la voix de leur maître.

S'il y a lieu de prendre à témoin l'histoire ou de dénoncer les atteintes aux libertés dans certains endroits du globe, il serait approprié de s'inquiéter également sur la mise à mal de la démocratie chez nous. Nos vaillants pourfendeurs s'en trouveraient plus crédibles.

Bernard ENGGASSER

ÉCOLOGIE OU BUSINESS ?

Par Jack DHORDAIN

Il ne se passe de jours où le thème écologique est diffusé en force dans les grands médias. Ce thème touche tous les aspects de la vie courante, l'air, l'eau, la nourriture en général, les emballages, les déchets, la pollution, la construction, le réchauffement climatique, etc.

Dans ce conditionnement, il y a sûrement des choses à retenir et à modifier, mais ce qui est surprenant, c'est l'ampleur de la déferlante existante. Nous, qui savons bien qui choisit l'essentiel des sujets d'information et constatons la parcimonie pour ne pas dire la censure qui frappe les syndicats en général et la Cgt en particulier. Il faut donc y aller voir de plus près et discerner les vecteurs idéologiques essentiels diffusés.

Nous évoquerons d'abord Nicolas Hulot qui fait une description catastrophique de l'avenir de la planète et de la survie de l'humanité ! Rien que ça, plus c'est gros… comme dirait l'autre. Plus intéressant est qu'il se fait sponsoriser par des gens qui découvrent dans ces sujets de nouvelles sources d'activité et de profits. D'abord Edf avec le nucléaire qui n'effraie pas notre « pape » écologiste, critiquant avec beaucoup de virulence le nucléaire civil, mais étrangement muet sur la menace du nucléaire militaire pour l'avenir de la planète. Silencieux également sur les dégâts présents et historiques occasionnés par les compagnies pétrolières. Mais sa fondation encaisse l'argent Edf, Sncf, la Société générale, etc., les cachets de ses émissions de télé étant payés par les chaînes publiques ou privées.

Aux Etats-Unis, un ancien vice-président de Bill Clinton, Al Gore, encaisse des millions de dollars pour faire des conférences à travers le monde sur le sujet. Il exerce ses talents dans une chaîne de télévision, au comité de direction d'Apple et comme conseiller de Google. Il réalise un film sur le réchauffement climatique qui a reçu deux Oscars à Hollywood. Il est le fondateur d'un fonds d'investissement dans l'économie dite durable et recueille de l'argent de fonds de pension américains. Il a écrit un livre qui s'est vendu à 4 millions d'exemplaires en Allemagne et au Royaume-Uni. Comme on le voit, le désintéressement n'est pas à l'ordre du jour.

Comment sur ce sujet ne pas parler de Greenpeace qui, avec des actions ciblées et spectaculaires bien couvertes par les médias, a des problèmes avec l'administration fiscale américaine qui demande une enquête. Un rapport démontre comment Greenpeace enfreint systématiquement le droit fiscal américain. Elle aurait détourné 24 millions de dollars via des contributions exonérées pour des prétendus programmes éducatifs qui ont en fait financé des activités imposables. Il serait même question de blanchiment d'argent. Elle reçoit des millions de dollars, entre autres, versés par le « Rockefeller Brother Fund » ou le « Turner Fondation ». Les enquêteurs demandent une plus grande surveillance des fonds octroyés et des enquêtes réglementaires et législatives au niveau fédéral et national.

Comme ont le voit, il y a dans ces affaires beaucoup d'argent qui n'est pas utilisé par hasard. Des politiques embrayent sur ces soi-disant « sans but lucratif ». Ils ont eu une « idée de génie », nous allons TOUS payer une « taxe carbone ». En fait, la bataille idéologique fait rage, on veut faire peur et déstabiliser les honnêtes citoyens que nous sommes pour mieux nous manipuler.

Il est évident et prouvé scientifiquement que le climat terrestre s'est beaucoup modifié au cours des millénaires. Curieusement, dans ce débat, on fait rarement appel à des scientifiques qui contestent les arguments et l'idéologie ambiante.

Mais il est, dans ce fatras, un sujet qui nous fait dresser l'oreille, c'est **l'écologie politique** et son corollaire **la décroissance**. Voilà un sujet qui ne devrait pas effrayer le Medef. Nous savons que le patronat souhaite faire le même volume de profits en engageant moins d'argent. Mais nous savons aussi qu'avec moins de 2 % de croissance on augmente le nombre de chômeurs et donc on fait baisser les salaires et les frais de personnel, les travailleurs se faisant alors une concurrence acharnée pour décrocher un emploi.

Comment ne pas évoquer la personnalité de Daniel Cohn-Bendit que nous connaissons bien depuis les grèves de 1968 où il se faisait le chantre de la révolution anarchisante, la Cgt étant soumise à ses critiques pour défense de « revendications alimentaires » en nous traitant de moscoutaires et staliniens. Depuis, il est passé du rouge au vert avec beaucoup de phases politiciennes, flirtant avec la droite en Allemagne où il est élu. En France, où il a fait un bon score aux européennes, après la diffusion d'un beau film écolo diffusé la veille du scrutin - le hasard fait bien les choses -, il est en même temps prêt à toutes les combinaisons politiciennes.

Alors, ne nous laissons pas berner par les charlatans d'aujourd'hui qui utilisent les aspirations des peuples à une vie meilleure, mais luttons pour mettre fin aux dégâts incommensurables du capitalisme mondialisé. ●

CAMUS au PANTHÉON

Lettre de Michel ONFRAY* à Nicolas SARKOZY

Le Monde du 24.11.09

Monsieur le Président, je vous fais une lettre, que vous lirez peut-être, si vous avez le temps. Vous venez de manifester votre désir d'accueillir les cendres d'Albert Camus au Panthéon, ce temple de la République au fronton duquel, chacun le sait, se trouvent inscrites ces paroles : « Aux grands hommes, la patrie reconnaissante ». Comment vous donner tort puisque, de fait, Camus fut un grand homme dans sa vie et dans son oeuvre et qu'une reconnaissance venue de la patrie honorerait la mémoire de ce boursier de l'éducation nationale susceptible de devenir modèle dans un monde désormais sans modèles.

De fait, pendant sa trop courte vie, il a traversé l'histoire sans jamais commettre d'erreurs : il n'a jamais, bien sûr, commis celle d'une proximité intellectuelle avec Vichy. Mieux : désireux de s'engager pour combattre l'occupant, mais refusé deux fois pour raisons de santé, il s'est tout de même illustré dans la Résistance, ce qui ne fut pas le cas de tous ses compagnons philosophes. De même, il ne fut pas non plus de ceux qui critiquaient la liberté à l'Ouest pour l'estimer totale à l'Est : il ne se commit jamais avec les régimes soviétiques ou avec le maoïsme.

Camus fut l'opposant de toutes les terreurs, de toutes les peines de mort, de tous les assassinats politiques, de tous les totalitarismes, et ne fit pas exception pour justifier les guillotines, les meurtres ou les camps qui auraient servi ses idées. Pour cela, il fut bien un grand homme quand tant d'autres se révélèrent si petits.

Mais, Monsieur le Président, comment justifierez-vous alors votre passion pour cet homme qui, le jour du discours de Suède, a tenu à le dédier à Louis Germain, l'instituteur qui lui permit de sortir de la pauvreté et de la misère de son milieu d'origine en devenant, par la culture, les livres, l'école, le savoir, celui que l'Académie suédoise honorait ce jour du prix Nobel ? Car, je vous le rappelle, vous avez dit le 20 décembre 2007, au palais du Latran : « Dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé. » Dès lors, c'est à La Princesse de Clèves que Camus doit d'être devenu Camus, et non à la Bible.

De même, comment justifierez-vous, Monsieur le Président, vous qui incarnez la nation, que vous puissiez ostensiblement afficher tous les signes de l'américanophilie la plus ostensible ? Une fois votre tee-shirt de jogger affirmait que vous aimiez la police de New York, une autre fois, torse nu dans la baie d'une station balnéaire présentée comme très prisée par les milliardaires américains, vous preniez vos premières vacances de président aux Etats-Unis sous les objectifs des journalistes, ou d'autres fois encore, notamment celles au cours desquelles vous avez fait savoir à George Bush combien vous aimiez son Amérique.

Savez-vous qu'Albert Camus, souvent présenté par des hémiplégiques seulement comme un antimarxiste, était aussi, et c'est ce qui donnait son sens à tout son engagement, un antiaméricain forcené, non pas qu'il n'ait pas aimé le peuple américain, mais il a souvent dit sa détestation du capitalisme dans sa forme libérale, du triomphe de l'argent roi, de la religion consumériste, du marché faisant la loi partout, de l'impérialisme libéral imposé à la planète qui caractérise presque toujours les gouvernements américains. Est-ce le Camus que vous aimez ? Ou celui qui, dans "Actuelles", demande « une vraie démocratie populaire et ouvrière », la « destruction impitoyable des trusts », le « bonheur des plus humbles d'entre nous » (Oeuvres complètes d'Albert Camus, Gallimard, « La Pléiade », tome II, p. 517) ?

Et puis, Monsieur le Président, comment expliquerez-vous que vous puissiez déclarer souriant devant les caméras de télévision en juillet 2008 que, « désormais, quand il y a une grève en France, plus personne ne s'en aperçoit», et, en même temps, vouloir honorer un penseur qui n'a cessé de célébrer le pouvoir syndical, la force du génie colérique ouvrier, la puissance de la revendication populaire ? Car, dans "L'Homme révolté", dans lequel on a privilégié la critique du totalitarisme et du marxisme-léninisme en oubliant la partie positive - une perversion sartrienne bien ancrée dans l'inconscient collectif français..., il y avait aussi un éloge des pensées anarchistes françaises, italiennes, espagnoles, une célébration de la Commune et, surtout, un vibrant plaidoyer pour le «syndicalisme révolutionnaire» présenté comme une «pensée solaire» (t. III, p. 317).

Est-ce cet Albert Camus qui appelle à « une nouvelle révolte » libertaire (t. III, p. 322) que vous souhaitez faire entrer au Panthéon ? Celui qui souhaite remettre en cause la « forme de la propriété » dans

Actuelles II (t. III, p. 393) ? Car ce Camus libertaire de 1952 n'est pas une exception, c'est le même Camus qui, en 1959, huit mois avant sa mort, répondant à une revue anarchiste brésilienne, "Reconstruire", affirmait : « Le pouvoir rend fou celui qui le détient » (t. IV, p. 660). Voulez-vous donc honorer l'anarchiste, le libertaire, l'ami des syndicalistes révolutionnaires, le penseur politique affirmant que le pouvoir transforme en Caligula quiconque le détient ?

De même, Monsieur le Président, vous qui, depuis deux ans, avez reçu, parfois en grande pompe, des chefs d'Etat qui s'illustrent dans le meurtre, la dictature de masse, l'emprisonnement des opposants, le soutien au terrorisme international, la destruction physique de peuples minoritaires, vous qui aviez, lors de vos discours de candidat, annoncé la fin de la politique sans foi ni loi, en citant Camus d'ailleurs, comment pourrez-vous concilier votre pragmatisme insoucieux de morale avec le souci camusien de ne jamais séparer politique et morale ? En l'occurrence une morale soucieuse de principes, de vertus, de grandeur, de générosité, de fraternité, de solidarité.

Camus parlait en effet dans "L'Homme révolté" de la nécessité de promouvoir un « individualisme altruiste » soucieux de liberté autant que de justice. J'écris bien : « autant que ». Car, pour Camus, la liberté sans la justice, c'est la sauvagerie du plus fort, le triomphe du libéralisme, la loi des bandes, des tribus et des mafias ; la justice sans la liberté, c'est le règne des camps, des barbelés et des miradors. Disons-le autrement : la liberté sans la justice, c'est l'Amérique imposant à toute la planète le capitalisme libéral sans états d'âme ; la justice sans la liberté, c'était l'URSS faisant du camp la vérité du socialisme. Camus voulait une économie libre dans une société juste. Notre société, Monsieur le Président, celle dont vous êtes l'incarnation souveraine, n'est libre que pour les forts, elle est injuste pour les plus faibles qui incarnent aussi les plus dépourvus de liberté.

Les plus humbles, pour lesquels Camus voulait que la politique fût faite, ont nom aujourd'hui ouvriers et chômeurs, sans-papiers et précaires, immigrés et réfugiés, sans-logis et stagiaires sans contrats, femmes dominées et minorités invisibles. Pour eux, il n'est guère question de liberté ou de contrats, femmes dominées et minorités invisibles. Pour eux, il n'est guère question de liberté ou de justice... Ces filles et fils, frères et sœurs, descendants aujourd'hui des syndicalistes espagnols, des ouvriers venus d'Afrique du Nord, des miséreux de Kabylie, des travailleurs émigrés maghrébins jadis honorés, défendus et soutenus par Camus, ne sont guère à la fête sous votre règne. Vous êtes-vous demandé ce qu'aurait pensé Albert Camus de cette politique si peu altruiste et tellement individualiste ?

Comment allez-vous faire, Monsieur le Président, pour ne pas dire dans votre discours de réception au Panthéon, vous qui êtes allé à Gandrange dire aux ouvriers que leur usine serait sauvée, avant qu'elle ne ferme, que Camus écrivait le 13 décembre 1955 dans un article intitulé « La condition ouvrière » qu'il fallait faire « participer directement le travailleur à la gestion et à la répartition du revenu national » (t. III, p. 1059) ? Il faut la paresse des journalistes reprenant les deux plus célèbres biographes de Camus pour faire du philosophe un social-démocrate...

Car, si Camus a pu participer au jeu démocratique parlementaire de façon ponctuelle (Mendès France en 1955 pour donner en Algérie sa chance à l'intelligence contre les partisans du sang de l'armée continentale ou du sang du terrorisme nationaliste), c'était par défaut : Albert Camus n'a jamais joué la réforme contre la révolution, mais la réforme en attendant la révolution à laquelle, ces choses sont rarement dites, évidemment, il a toujours cru - pourvu qu'elle soit morale.

Comment comprendre, sinon, qu'il écrive dans "L'Express", le 4 juin 1955, que l'idée de révolution, à laquelle il ne renonce pas en soi, retrouvera son sens quand elle aura cessé de soutenir le cynisme et l'opportunisme des totalitarismes du moment et qu'elle « réformera son matériel idéologique et abâtardi par un demi-siècle de compromissions et (que), pour finir, elle mettra au centre de son élan la passion irréductible de la liberté» (t. III, p. 1020) - ce qui dans "L'Homme révolté" prend la forme d'une opposition entre socialisme césarien, celui de Sartre, et socialisme libertaire, le sien... Or, doit-on le souligner, la critique camusienne du socialisme césarien, Monsieur le Président, n'est pas la critique de tout le socialisme, loin s'en faut ! Ce socialisme libertaire a été passé sous silence par la droite, on la comprend, mais aussi par la gauche, déjà à cette époque toute à son aspiration à l'hégémonie d'un seul.

Dès lors, Monsieur le Président de la République, vous avez raison, Albert Camus mérite le Panthéon, même si le Panthéon est loin, très loin de Tipaza - la seule tombe qu'il aurait probablement échangée contre celle de Lourmarin... Mais si vous voulez que nous puissions croire à la sincérité de votre conversion à la grandeur de Camus, à l'efficacité de son exemplarité (n'est-ce pas la fonction républicaine du Panthéon ?), il vous faudra commencer par vous.

Donnez-nous en effet l'exemple en nous montrant que, comme le Camus qui mérite le Panthéon, vous préférez les instituteurs aux prêtres pour enseigner les valeurs ; que, comme Camus, vous ne croyez pas aux valeurs du marché faisant la loi ; que, comme Camus, vous ne méprisez ni les syndicalistes, ni le syndicalisme, ni les grèves, mais qu'au contraire vous comptez sur le syndicalisme pour incarner la vérité du politique ; que, comme Camus, vous n'entendez pas mener une politique d'ordre insoucieuse de justice et de liberté ; que, comme Camus, vous destinez l'action politique à l'amélioration des conditions de vie des plus petits, des humbles, des pauvres, des démunis, des oubliés, des sans-grade, des sans-voix ; que, comme Camus, vous inscrivez votre combat dans la logique du socialisme libertaire...

A défaut, excusez-moi, Monsieur le Président de la République, mais je ne croirai, avec cette annonce d'un Camus au Panthéon, qu'à un nouveau plan de communication de vos conseillers en image. Camus ne mérite pas ça. Montrez-nous donc que votre lecture du philosophe n'aura pas été opportuniste, autrement dit, qu'elle aura produit des effets dans votre vie, donc dans la nôtre. Si vous aimez autant Camus que ça, devenez camusien. Je vous certifie, Monsieur le Président, qu'en agissant de la sorte vous vous trouveriez à l'origine d'une authentique révolution qui nous dispenserait d'en souhaiter une autre.

Veuillez croire, Monsieur le Président de la République, à mes sentiments respectueux et néanmoins libertaires.

* Michel Onfray : docteur en philosophie politique et juridique. Il crée l'« Université populaire » en octobre 2002.
Il se dit proches du courant libertaire.

Intox ou bétise ?

Coup de gueule d'un ingénieur responsable Edf à propos d'un 20 heures sur TF1

(C'est un courriel d'un type que je ne connais pas mais qui fait réfléchir parce qu'il est plein de bon sens et qui contredit la chaîne officielle du gouvernement. Je ne connais pas la date de cette émission, mais peut-être que certains d'entre vous l'auront regardée - et écoutée. Je l'ai un peu arrangé pour des raisons typographiques et linguistiques, mais il reste fidèle à l'original. A.B.)

Un illuminé nous a donné une série de leçons sur les économies d'énergie.

Nous prenant pour des débiles mentaux, il nous a expliqué qu'en coupant toutes les veilleuses de nos appareils électriques, nous pouvions économiser 15% de notre consommation. Faux : nous économiserions alors 2 à 3%.

Le même nous a expliqué qu'en remplaçant nos lampes traditionnelles par des lampes à économie d'énergie, nous pouvions économiser 30 à 35% d'énergie. Faux : c'est 4 à 5% que l'on peut économiser.

Il est évident que si la maison est équipée comme celle de l'arrière-grand-père, c'est-à-dire juste avec des lampes et pas de frigo, de micro-onde, de lave-linge, de sèche-linge, et j'en passe, par rapport à la consommation de tous ces équipements, celle des lampes est *peanut*.

Pourquoi ne nous a-t-on pas expliqué tout ça avant ?

Pour couronner le tout, une brillante journaliste de TF1 (quelle chaîne instructive !) a pris le relais et fait le total des économies d'énergie pouvant être réalisées selon ces critères éclairés : 15% sur les veilleuses + 35% pour les lampes = 50% d'économie d'énergie ! Elle n'est pas allée jusqu'à le dire, mais nous qui sommes pourtant débiles avons deviné que si nous suivions scrupuleusement ces instructions, on pouvait arrêter la moitié des centrales électriques !...

Nous avons failli mourir idiots, mais pourquoi ne nous a-t-on pas expliqué tout ça avant ?

Pour continuer dans la débilité profonde, la TF1 girl's nous a expliqué que pour les 50% restants, on pouvait les alimenter avec des panneaux solaires qui produisent de l'électricité verte, en illustrant son propos de la photo d'une belle maison avec un petit panneau solaire derrière. Là, j'ai failli chercher une arme, car on n'avait jamais vu un niveau de désinformation pareil, une absurdité aussi monumentale. En effet, pour produire ces 50% restants - si l'on se base sur une consommation moyenne de 6 kw (un abonnement classique sans chauffage électrique), il faudrait que chaque maison possède 140 mètres de panneaux solaires pour un coût de 89628 euros (il paraît qu'il faut les changer tous les dix ans Ndlr). Calculez le retour sur investissement !

Dans le chapitre c'est bon pour la planète, il convient d'ajouter que les panneaux solaires, on ne sait pas quoi en faire quand ils arrivent en fin de vie, car ils contiennent plein de silicium et autres métaux lourds très polluants.

Ne croyez surtout pas que je sois contre les économies d'énergie, pourquoi ne nous a-t-on pas expliqué tout ça avant ? Je suis à 100% pour quand elles sont réalistes, mais, de grâce, pas d'intoxication de ce type en pleine heure d'écoute, ça frise l'indécence ou la malveillance.

Pour continuer dans l'intox, connaissez-vous Bivelle-sur-Mer en Seine-Maritime ? C'est un petit village du littoral près de Dieppe où six éoliennes sont récemment sorties de terre. Six engins de dernière génération qui occupent quatre kilomètres de notre littoral normand et dont les palmes culminent à 85 mètres de hauteur. Chaque éolienne a une puissance maximale de 2 mégawatts ... quand le vent souffle fort. Ce n'est pas grand-chose comparé aux 2600 mégawatts qui sortent en permanence de la centrale nucléaire voisine, mais c'est toujours ça, surtout quand il fait très froid.

Dommage quand même que cette énergie renouvelable soit si chère et non maîtrisable (quatre fois plus chère que celle de l'atome), mais ce n'est pas grave, Edf a obligation de la racheter (et cher). Mais revenons à nos six éoliennes ; depuis quelques jours, il n'y a qu'une seule éolienne qui tourne, les cinq autres seraient-elles privées de vent ? Que nenni, du vent, il n'y en pas depuis plusieurs jours, ce qui est généralement le cas quand il fait très froid ou très chaud.

Alors, s'il n'y a pas de vent, comment expliquer qu'une et une seule des éoliennes tourne ? La réponse est très simple : on veut nous faire croire à fond aux énergies renouvelables, alors on n'hésite pas à tricher pour en cacher le mauvais côté, surtout aux habitants qui les voit à l'arrêt à moins 4°. Alors, tout simplement, on en fait tourner une avec un... moteur électrique. Ça consomme un peu d'électricité, mais ça fait croire que ça produit de l'énergie.

Il est temps d'arrêter de nous rabâcher tous les soirs à l'heure de la météo que c'est bon pour la planète, parce que là, on ne sait plus trop bien ce qui est bien ou mal et on va finir par penser que ceux qui donnent des conseils sont, en plus d'être malhonnêtes ou incompétents, les plus dangereux. L'électricité dite propre, sans fumée, sans Co2, sans atome, disponible quand on en a besoin, à un prix qui ne détruise pas nos emplois et notre confort, ça n'existe pas, mises à part les centrales hydro.

(...) J'ai même entendu l'innocente

Évelyne Délias nous dire, après sa page météo, qu'il ne faut pas mettre trop de chauffage dans la voiture car ça consomme du carburant et « c'est pas bon pour la planète ». Évelyne, si tu avais pris des cours de mécanique, tu saurais que le chauffage de la voiture récupère la chaleur de l'eau de refroidissement du moteur, et cette eau chaude, il faut absolument la refroidir en la faisant passer soit dans le radiateur principal, soit dans le radiateur de chauffage de l'habitacle, sinon, c'est la mort du moteur ! Si cette eau n'est pas assez refroidie, c'est le ventilateur du circuit de refroidissement qui doit s'en charger en consommant de l'électricité pour tourner ! Et ça, c'est pas bon pour la planète...

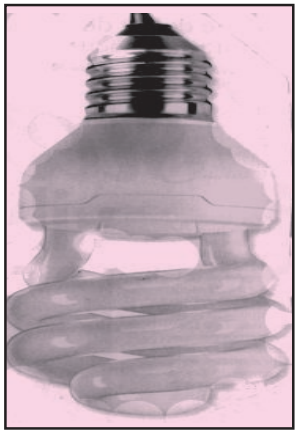

[1]On pourrait aussi évoquer les biocarburants présentés comme carburants verts alors que s'engager dans cette voie est un désastre écologique et humain à brève échéance. Flairant l'aubaine, de grand groupes agro-alimentaires défrichent en ce moment des forêts entières et remplacent des cultures destinées à l'alimentation humaine pour produire ce carburant vert (50 % de la production de maïs des États-unis aura été détourné cette année pour cette production, d'où la famine au Mexique, premier acheteur de ce maïs). ■

[1] Vous doutiez-vous de cet effet pervers des biocarburants ?

Suite de la p. 9

Une charmante jeune fille venait nous demander tous les jours de choisir notre menu. Mais pendant quatre jours, l'ordinateur était fou parce que très vieux et il faisait distribuer à tout le monde le même repas et les autres plats étaient jetés. Le pire, c'est que les infirmières avaient des plateaux spéciaux qui étaient si pauvres et si dégueulasses qu'elles avouaient piquer parfois sur les plateaux renvoyés par les malades. On croît rêver ! Ces femmes avaient une telle déontologie qu'elles ne partaient jamais sans avoir vu tous les malades. Elles faisaient des heures supplémentaires et leur vie privée en souffrait. Je les ai adorées et je leur rends hommage ici dans notre canard. J'ai rencontré le grand chef du service - très sympa - qui m'a avoué que les chirurgiens du service opéraient trop et qu'il n'y avait plus assez de personnel pour s'en occuper. Résultat : il allait fermer des services et les gens iraient se faire opérer dans les cliniques avec les dépassements d'honoraires qu'on connaît. Il m'a autorisée à faire des manifs uniquement pour l'hôpital public. Pour résumer, je dirais qu'à part l'opération et la bouffe, le malade s'occupe de tout le reste. Il vient avec ses médicaments, ses serviettes de bain, ses lingettes (sans lingettes, pas de vraie toilette) ; bientôt, on lui demandera de venir avec ses draps, sa bouffe et son micro-onde. La télé est tellement petite et éloignée qu'il faudrait une longue-vue pour la regarder. Il paraît - et je l'ai repérée - qu'il y a une bibliothèque, mais pour les malades immobilisés dans leur lit, il n'y a aucun service qui vient leur proposer des livres ou des journaux. Ah ! J'ai vu l'aumônier. Pas chiant et très sympa. Mais bon, on s'en fout !

Le centre de rééducation. Un des plus chics de France. Des hectares de terrain. Une salle de bains et une chambre plus grande que chez moi. Des animations tous les soirs. Un coiffeur. Un restaurant. Un institut de beauté et je ne sais plus quoi. Un service kiné très réputé (Chirac y est venu faire de la rééducation quand il était maire de Paris). Je connaissais. Arrivée le jeudi 24 ; on me renvoie chez moi jusqu'au lundi parce qu'il n'y avait pas de service kiné. Je reviens le lundi matin et le grand chef vient me voir vers 11heures accompagné de son équipe. Il décide que mon genou plie très bien et que je n'ai pas besoin de kiné. Il veut me garder pour qu'on me mette de la glace sur le genou. Je le convaincs que je peux le faire chez moi toute seule et il accepte de me laisser partir en me collant une ordonnance d'une tonne de médicaments pour trois mois alors que je n'en avais besoin que pour trois semaines, mais je ne pouvais partir que le lendemain, parce que après 9h30, ce n'est plus possible. Jusqu'au lendemain matin, je n'ai vu personne. Je suis allée chercher de la glace toute seule. Mais le lendemain matin on m'a fait une analyse d'urine et une prise de sang dont je n'ai jamais eu aucune nouvelle. Et je suis repartie à 9h30 après que le centre ait facturé quatre nuits à la Sécu et ma mutuelle sans le recours à du personnel et deux analyses sans suite. Je les trouve assez gonflés. En ce qui concerne l'animation, rien ! Et la bouffe « faite sur place », Sodexho, avec les mêmes plats immondes qui n'étaient pas ceux que j'avais choisis et je ne m'étendrai pas sur mes voisines de table maghrébines et musulmanes qui comme moi se sont retrouvées avec du jambon braisé midi et soir. Il paraît que comme à l'hôpital, l'ordinateur déraillait un peu... Il reste que j'aurais dû quand même faire de la kiné, parce que un mois après une opération très réussie je marche plus mal que quatre jours après mon opération. Maintenant, j'ai un kiné et tout va s'arranger.

Que ce soit à l'hôpital ou dans le privé, il faut vraiment avoir l'âme chevillée au corps pour survivre. Voilà où en est le service hospitalier en 2010 et, à mon avis, on n'a pas touché le fond ! ●

Annick BEJEAN

Vous avez dit identité nationale ?

Après obligation faite aux enseignants de lire la lettre du jeune Guy Mocquet à ses parents, de faire chanter *la Marseillaise*, voilà que notre Président s'attaque à l'identité nationale !

Avant de prendre sa décision, il aurait bien fait de faire écouter la chanson de Catherine Aziza « *Le Forestier* à la classe politique. Cela aurait évité un débat stérile. • Gorges Congi.

Si vous voulez parler de ces pays lointains
Où l'on meurt de misère et de faim
Des enfants du Biafra et des petits indiens
A deux pas de chez moi allez voir mes voisins.

Vous ne trouverez pas leurs noms dans le Bottin
Moussa et Mohammed et Salem
Et vous aurez du mal à trouver le chemin
A deux pas de chez moi allez voir mes voisins.

La concierge m'a dit qu'ils sont bons a rien
Qu'ils n'ont pas de manières de chrétiens
Qu'ils respirent notre air, et mangent notre pain
A deux pas de chez moi allez voir mes voisins.

C'est vrai que nos grand-pères étaient des gens bien
Qu'ils avaient des manières de chrétiens
Quand ils ont pris la terre d'Afrique aux Africains
A deux pas de chez moi allez voir mes voisins.

Ils ont fait de ces hommes vos grand-pères et les miens
Des balayeurs et des fantassins
Et si le pain est cher leurs vies ne coûtent rien
A deux pas de chez moi allez voir mes voisins.

Au concours des misères leurs taudis valent bien
New-Delhi, Calcutta ou Harlem
C'est aussi pittoresque mais c'est beaucoup moins loin
A deux pas de chez moi allez voir mes voisins.

Vous les voyez traîner de Montrouge à Pantin
Pourtant ils pourraient bien un matin
Venir vous réveiller vous qui dormez si bien
A deux pas de chez moi allez voir mes voisins.

Si vous voulez parler de ces pays lointains
Où l'on meurt de misère et de faim
Des enfants du Biafra et des petits indiens
A deux pas de chez moi allez voir mes voisins

A deux pas de chez toi vas donc voir tes voisins.

DU PAIN ET DES JEUX

Pour offrir à son personnel un show du champion automobile Sébastien Loeb, et annoncer dès le lendemain la suppression de 6 000 emplois, Il faut une certaine dose de cynisme, ce en quoi les dirigeants de Peugeot n'ont eu aucune gêne.

Cela fait penser à ces dignitaires romains qui offraient au peuple les spectacles de l'arène pour s'assurer une certaine paix sociale. Juvénal résuma ce que le peuple de Rome demandait à ses dirigeants en deux mots : du pain et des jeux (Panem et circensens).

On nous dit, que ces 6000 emplois supprimés n'auraient aucune conséquence sociale puisque cela se limiterait à des non-remplacements de départs en retraite comme si, dans une France comptant déjà 10% de chômeurs, cela ne devrait pas compter !

Ceci expliquant cela, Peugeot vient d'inaugurer une nouvelle usine en Chine, où le salaire moyen mensuel d'un ouvrier est de 100 euros !

Voilà un bel exemple d'identité nationale à l'heure où Sarkozy, pour des raisons électorales, nous enfume avec ce nouveau stratagème.

Mais, comme le chantait Jacques Brel : *... faut vous dire, Monsieur , que chez ces gens-là, on n'cause pas, Monsieur. On n'cause pas, on compte.* • B. Enggasser

“Quand il y en a un, ça va.
C'est quand il y en a beaucoup qu'il y a des problèmes”
Le dérapage de Brice Hortefeux

Crédit photo: Milo

Si vous tenez, nous tiendrons!

LES SANS-PAPIERS SE MOBILISENT

Par Michel LOPÈS

Surl (région parisienne)

Lundi 14 décembre, après neuf semaines, pour les grévistes qui se sont lancés dans la grève le 12 octobre, un grand meeting a été organisé par les onze organisations à l'origine de la lettre envoyée au gouvernement, demandant une circulaire de régularisation pour les travailleurs sans papiers afin de les protéger de l'arbitraire préfectoral.

Plus de 3000 personnes étaient présentes dans la Halle Carpentier à Paris dans le 13e arrondissement. Ce rassemblement a marqué un succès important dans un mouvement qui compte aujourd'hui plus de 6000 grévistes, dont une partie était nécessairement restée sur les piquets de grève.

Cette action concerne plus de 2000 entreprises et désormais 40 départements. Le mouvement touche principalement les secteurs du nettoyage, du Btp, de la restauration, de la confection, de l'aide à domicile et de la sécurité privée…

Le meeting a été l'occasion de rappeler au gouvernement que la circulaire publiée par le ministère Besson en novembre est inacceptable pour les grévistes et leurs soutiens, à la fois parce qu'elle laisse libre champ à l'arbitraire des décisions préfectorales et parce qu'elle laisse de côté les salariés obligés de travailler au noir, et les travailleurs algériens et tunisiens.

Comme l'a affirmé en conclusion du meeting Francine Blanche, secrétaire confédérale de la Cgt chargée de l'immigration, face à l'attitude actuelle du gouvernement : « *Les soutiens syndicaux, associatifs et politiques tiendront bon aux côtés des grévistes jusqu'à ce que leurs revendications soient satisfaites.* » ●

Section lyonnaise (Slrlp)

AG du 7 décembre 2009

Richard MERMET

C'est dans une salle copieusement garnie par plus de la moitié des syndiqués (es) de notre section que s'est tenue l'assemblée générale du 7 décembre 2009, ce qui en soi est déjà une preuve de l'attachement des adhérents à la vie de la section.

Le rapport d'activité a démontré que cette année des actions très importantes, pouvant rassembler jusqu'à plus de trois millions de salariés, ont eu lieu à l'appel unitaire de tous les syndicats, sur des revendications communes. Si ces actions ont contré quelques mauvais coups, ça n'a pas empêché le Medef, et le gouvernement entièrement à sa solde, de continuer à détruire systématiquement nos acquis sociaux, aussi bien pour les actifs que pour les retraités. D'où la nécessité de ne pas baisser les bras.

Le débat qui a suivi le rapport d'activité a été très enrichissant, chacun y allant de ses critiques, de ses suggestions, de ses appréciations. Difficile de tout retraduire, mais on peut cependant retenir quelques idées fortes :

- Nous avons manqué de constance dans la participation aux manifestations, particulièrement après le 19 mars qui a été le pic le plus fort des syndiqués de la section, donc on peut faire mieux.
- Nous ne sommes pas assez nombreux de syndiqués (cette année ce sont 5 camarades décédés pour 2 adhésions).
- L'influence néfaste des principaux médias sur le comportement des gens est de plus en plus prégnante, jusque dans nos rangs.
- Nous aurions tort de céder au découragement, car dans l'opinion publique les Français comptent beaucoup sur les syndicats, et malgré les nombreuses attaques dont elle est victime la Cgt est toujours reconnue comme la première organisation syndicale apte à défendre le mieux les salariés.

Soyons donc dignes de cette confiance et essayons de faire partager nos convictions à tous ceux que nous côtoyons.

Nous devrions avoir l'occasion d'en faire la preuve en début d'année, car les Ucr ont déjà proposé des actions pour l'augmentation des retraites.

Le rapport financier ayant fait apparaître un bilan équilibré, avec un léger excédant, il a été décidé de ne pas augmenter les cotisations en 2010.

Pour l'organisation de la section, la même équipe a été réélue, à l'exception de René Poncin, handicapé à vie suite à son AVC.

L'équipe est composée des camarades : J-P. Champonnois, - R. Mermet (secrétaire général), - J. Petit-Laurent - G. Peyronneau, - G. Rouchouse.

La première assemblée-débat mensuelle d'informations de l'année 2010 aura lieu le lundi 1er février, à 14 h 30, salle C Bourse du travail de Lyon. ●

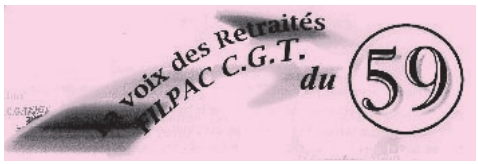

Section de Lille

Robert VERLEYEN

Le Mot du secrétaire :

Nous voici bientôt dans l'année 2010 qui, je crois, va nous réserver encore bien des surprises de toutes natures.

Le gouvernement a sorti de ses cartons des projets qui dénotent tout le mauvais de sa politique rétrograde envers le peuple des travailleurs.

Des attaques sur tous les acquis, et ce n'est pas terminé, bien sûr, il y a eu quand même de grands mouvements de masse dans bien des villes de France qui ont montré le RAS-LE -BOL des travailleurs, mais ce n'est pas suffisant pour arrêter les délocalisations, les licenciements, les fermetures d'usines, des petites entreprises, tout cela laissant sur le pavé bien des travailleurs courageux, salis, sans autres ressources que les Assedic pour faire face à tous les problèmes de la vie.

Il faut activer le renforcement des sections syndicales, motiver les préretraités à rester dans l'organisation syndicale et les retraités sortis des listings à y revenir.

Il nous faut retrouver l'union syndicale de toutes les organisations, qui seule peut faire reculer tous ces destructeurs qui sont au pouvoir, et cette force pourra démontrer qu'imposer a toujours payé. Nous aussi nous avons des moyens pour mettre un point final à ce gâchis.

Alors camarades, ne restons pas inactifs:

(Qui ne dit mot consent).

Nouvelles de notre section :

Comme toujours, elle a bonne température et le renforcement va de l'avant, car cinq nouveaux camarades sont sur notre listing depuis le 1er janvier 2009.

Bien sûr, il pourrait en venir plus mais « Qui va doucement va sûrement » et d'autres viendront un jour renforcer notre effectif et ils seront les bienvenus au "Club".

La première réunion de cette année s'est très bien passée, elle fut riche en discussions ; il est bien dommage que certains camarades, qui aimeraient y participer, ne le peuvent pas faute de moyens de transport. Enfin, cela est un problème !

Les manifs du début d'année n'ont pas vu beaucoup de camarades retraités de notre section parmi la foule de participants, pourtant certains de chez nous pourraient y être présents. Un effort reste à faire.

La souscription 2010 est en bonne voie ; j'espère que vous aurez de la chance pour gagner les nombreux lots proposés. Encore grand merci pour votre geste à tous, car cette démarche est une aide apportée au bon fonctionnement de notre section.

Voilà, j'en termine et n'oubliez pas que nous avons permanence tous les mardis, de 8 h 30 à 12 h 30.

Une petite visite ou un coup de fil fait toujours plaisir. ●

Avec les retraités Filpac d'Aquitaine

Lucien LORREYTE

C'est le petit village de Cudos, dans le sud de la Gironde, qui accueillait le 1er octobre dernier le rassemblement annuel des retraités Filpac d'Aquitaine, traditionnelle journée «Souvenir René-Faure". Une cinquantaine de militants y représentaient les sections de Bordeaux, Facture, Villandraut, Tartas, Pau et Beaulac, dont le syndicat Cgt de la Papeterie s'était chargé de l'organisation.

Sous la présidence de Daniel Loubère, maintenant à la retraite mais toujours aussi actif, les débats étaient animés par Jean-Pierre Martinez, secrétaire général du Comité régional Filpac-Cgt d'Aquitaine, et Lucien Lorreyte, membre du bureau de l'Ufr-Filpac et de la commission exécutive de l'Ucr-Cgt, avec la participation d'André Garuz, représentant l'Usr-Cgt de la Gironde.

Les sujets ne manquaient pas face à la situation à laquelle sont confrontés les retraités de notre pays : pouvoir d'achat qui baisse d'année en année ; Sécurité sociale qui ne remplit plus son rôle ; augmentation du forfait hospitalier ; déremboursement de centaines de médicaments ; retenue sur les visites et consultations, sur les médicaments et sur les transports sanitaires, etc.

La situation des femmes - et des veuves en particulier - devient de plus en plus préoccupante. Nous sommes face à une paupérisation qui s'accentue un peu plus chaque jour... pendant que les banquiers s'enrichissent ! Quant à ceux qui ont pu partir avant l'âge de 60 ans - et qui ont rejoint nos sections de retraités -, ils jettent un coup d'oeil inquiet vers l'avenir.

Pour redonner un peu de "gnac" et prouver que le tous ensemble n'est pas un vain mot, André Garuz nous donna quelques résultats de la consultation sur le devenir de la Poste, en nous invitant à signer la pétition nationale. Il put ainsi repartir dans son syndicat de la Fapt (Fédération Cgt des activités postales et des télécommunications) avec des feuilles bien garnies.

Ensuite, c'est autour du verre de l'amitié que le fraternel "À la santé du confrère..." fit résonner la salle des fêtes de Cudos, avant de tous se retrouver autour d'une table bien garnie. Puis, ragaillardis par ces agapes, les convives purent alors plancher sur les questions soumises à leur perspicacité afin de décrocher les trophées André-Fontagné et Élie-Lacroix, qui permettent d'honorer dans la bonne humeur la mémoire de ces deux militants du Papier.

Du Canard enchaîné aux frères Dalton, en passant par les stations de métro et l'heptagone, il y avait de quoi faire bouillir les neurones. Ce sont ceux des retraités des sections de Bordeaux et de Villandraut qui remportèrent cette année la palme. Puis vint le moment de programmer la rencontre de l'année prochaine : jeudi 30 septembre 2010. Et ce sont les brillants cuisiniers de la section de Facture qui nous accueilleront. ●

POURQUOI LA DEFAITE DE 1940 ?

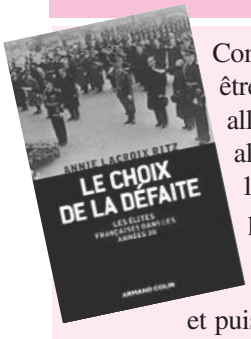

Comment la France en mai 1940 a t-elle pu être balayée en quatre semaines par l'armée allemande ? Comment cela a t-il pu arriver alors que notre pays, vainqueur en 1914-1918, était considéré comme une grande puissance, qu'il avait un armement et du matériel militaire qui était loin d'être négligeable, qu'il avait une flotte moderne et puissante que les dirigeants et les amiraux de l'époque ont décidé de saborder en 1942, qu'il exploitait de vastes territoires coloniaux, le deuxième du monde par l'étendu des territoires et la population.

L'historien Marc Bloch écrivait en 1944 : « *Le jour viendra et peut-être bientôt où il sera possible de faire la lumière sur les intrigues menées chez nous de 1933 à 1939 en faveur de l'Axe Rome-Berlin pour lui livrer la domination de l'Europe en détruisant de nos propres mains tout l'édifice de nos alliances et de nos amitiés* », intrigues menées par qui et dans quels buts ? Menées par les élites, militaires, politiques, journalistes, hommes d'affaires, financiers, tous ces leviers chapeautés par la Banque de France et le Comité des Forges (le Medef de l'époque), c'est la France des grands intérêts économiques et financiers qui dicta le choix de l'Allemagne hitlérienne pour remodeler l'Europe dans un sens autoritaire voire fasciste, pour cela, il fallait donner à l'Allemagne les mains libres à l'Ouest pour entamer la destruction de l'Urss à l'Est, prévue et programmée depuis longtemps par Hitler, le pouvoir soviétique empêchait d'exploiter les formidables ressources naturelles de la Russie.

De plus, notre grand patronat avait encore en travers de la gorge les grèves de 1936, l'occupation des usines pour la première fois dans l'histoire et les accords Matignon avec tout ce qu'il avait dû céder. Il fallait remettre tout cela au pas, y compris en liquidant l'intérêt national.

Aujourd'hui, avec l'ouverture des archives, notamment celles du ministère des Affaires étrangères, il est possible d'étudier cette période douloureuse de notre histoire, dont certains aspects passent pour à peine croyables, lorsque l'on découvre le cynisme des classes dominantes. Pour citer encore Marc Bloch, il convient de faire « *l'instruction du procès de la vaste entreprise de trahison* » pour éclairer les causes intérieures et extérieures de la défaite de 1940. J.DHORDAIN

Nous conseillons vivement, pour ceux qui veulent en savoir plus, la lecture du livre le Choix de la défaite *par Annie Lacroix-Riz aux Editions Armand Colin et de consulter son site internet.*

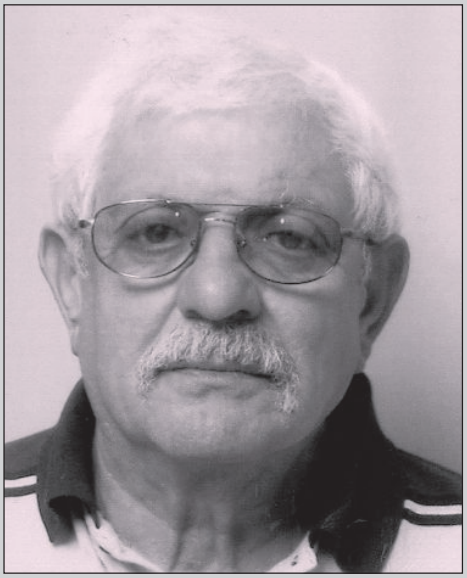

C'est un grand militant de la Cgt qui nous quitte

C'est avec une très grande tristesse que nous saluons la mémoire de notre camarade Maurice Suriano décédé dans sa soixante-quatorzième année après un dernier et rude combat.

C'est un grand militant de la Cgt et du Pcf qui nous quitte.

Il a été un militant de tous les instants et de toutes les luttes qui ont marqué notre syndicat et plus encore notre profession, depuis 1967 où, jeune métallurgiste, il entre comme mécanicien à… l'imprimerie Poissonnière (Sgp), du journal « L'Humanité », jusqu'à son départ en préretraite en 1996.

Il rejoint ensuite tout naturellement la section des retraités (Surl).

En 1969, après avoir été élu délégué du personnel de la Sgp, il entre au conseil syndical et au bureau de la section électro-mécanique. Sa disponibilité, la justesse de ses analyses, sa ténacité et sa camaraderie en ont fait un acteur essentiel de l'activité syndicale bien au-delà de sa catégorie.

Parallèlement, il restera toujours très attaché à « I'Huma » puisqu'à la fermeture de l'imprimerie en 1989, il suivra le titre à POP (à Saint-Denis).

Maurice n'a pas seulement marqué de son empreinte la profession et la section maintenance en particulier, en 1963 il est élu secrétaire de la section Mitry/Villeparisis du Pcf et est élu conseiller municipal en 1965.

En 1967, il est élu secrétaire de la section inter-presse du parti communiste de la Sgp . Il sera à ce titre de toutes les initiatives, il militera inlassablement à l'unité des salariés, il sera aussi un de ceux qui ont été à l'origine des « Unes historiques de L'Humanité».

En 1971, il emménage à lvry-sur-Seine où il deviendra là aussi un militant infatigable : pour son immeuble, pour sa cité et pour sa commune. Ses qualités sont reconnues de tous et il est élu maire-adjoint en 1989, il le restera jusqu'en 1995.

Militant de la Section unitaire des retraités du Livre depuis 1996, Maurice était resté disponible, curieux, fraternel.

Maurice n'a jamais abdiqué devant l'adversité afin de porter plus haut encore son idéal de société : plus juste, plus démocratique et plus pacifiste.

Nous saluons sa mémoire avec tous ceux qui l'on côtoyé et ont milité avec lui.
Nous adressons à toi Micheline, son épouse, et à tes enfants, nos plus sincères condoléances.

◆ Allocution de Marc Norguez, secrétaire général du Syndicat général du livre et de la communication écrite.

ont quittés

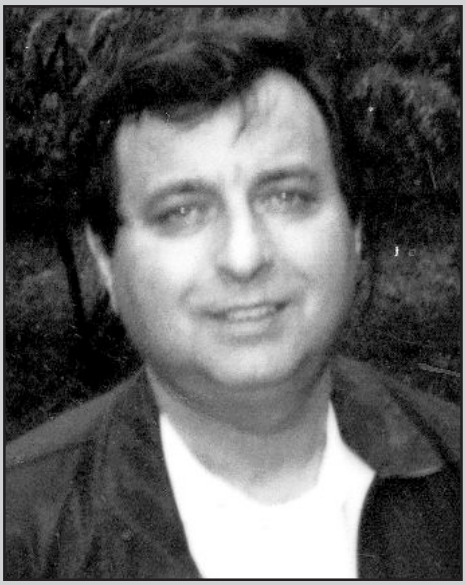

La vie d'un militant…

La disparition d'un ami

Le premier jour de 2010, Charles Gassmann s'est éteint. Il avait 73 ans. Pendant des mois, il a lutté conte la mort, conservant dans cette douloureuse épreuve sa détermination et sa lucidité qui étaient un trait de son caractère et de sa personnalité.

Parler de sa vie, c'est aussi évoquer la nôtre : notre parcours commun, toute la vie collective des militants Cgt du livre et de la presse s'entrecroisent, portés par les souvenirs des luttes partagées, les aléas du combat syndical et les succès obtenus pour l'ensemble des salariés de nos métiers. Ces lignes auront donc un caractère très personnel.

J'ai connu Charles Gassmann - Charly pour ses proches - un jour de juin 1966, lors des épreuves du Cap d'imprimeur typographe à Estienne. Il surveillait l'examen comme membre du jury désigné par la Cgt. Il était jeune, mince, chaussé d'espadrilles, attentif, n'hésitant pas à orienter et à conseiller « le petit gars » stressé par l'épreuve.

Charles est né le 8 septembre 1937 dans sa belle province d'Alsace dont il a gardé fièrement pendant toute sa vie l'accent particulier. Il effectue son apprentissage d'imprimeur typographe, syndiqué à l'âge de 14 ans à la section Fftl de Colmar, il monte à Paris avec son frère Jean-Paul - autre figure emblématique du mouvement syndical -, responsable Cgt de Del Duca. Tous deux adhèrent immédiatement au Syndicat général du livre, à Maisons-Alfort, en décembre 1955.

Il travaille chez Del Duca et milite comme délégué de l'atelier. L'impression typographique est à l'époque le procédé d'impression dominant. L'entreprise est prospère grâce à la presse féminine. Cino Del Duca, le patron, a quasiment inventé en France la presse féminine : "Intimité, Nous Deux, Modes et Travaux... L'Équipe", la Cgt est solide, les résultats obtenus sont parmi les meilleurs de la Région parisienne. Parallèlement, Charles devient le secrétaire de la section impression typographe du syndicat, militant avec Robert Bauchat, Roger Coquelin et Gérard Lebail, Carré et d'autres.

Vers le milieu des années 60, l'héliogravure prend le pas pour l'impression de la presse magazine et Cino Del Duca ferme l'atelier d'impression typographe. Charles Gassmann retrouve un emploi à la PPI, rue Clavel dans le XIX^{e} arrondissement et continue de militer activement à Blanqui.

En 1969, élu permanent, il rejoint Roger Bureau, secrétaire général du Sgl, en succédant à Jacques Daniel au poste stratégique de secrétaire administratif. Blanqui est une grosse machine. Nous sortons des événements de 1968, les effectifs syndicaux sont au plus haut. La presse et le labeur cohabitent au sein du même syndicat, mais en vivant déjà des vies parallèles. Toutes coïncidences avec la situation d'aujourd'hui sont purement fortuites ! Avec Jean Gay, il crée et milite activement au sein du comité de coordination des CE de la presse et du livre, dont l'un des objectifs est de créer sur le terrain la convergence des actions militantes des deux secteurs syndicaux.

Il assure également avec pugnacité la vie quotidienne d'un syndicat dont la direction collective est riche de personnalités comme Roger Bureau, Roger Lancry, Henri Gillet, Jules Pichon, Robert Bauchat, Claude Foliot, et puis avec leur successeur Jean-Claude Laugeri et Serge Sbaizero. Charles est un militant politique engagé au Pcf, il participe au débat d'idées durant toute la période de programme commun des partis de gauche, en respectant le caractère de masse et les différentes sensibilités de notre organisation. ➤

➤ *J'ai, avec Charles Gassmann, partagé beaucoup de connivences et des souvenirs de fraternité. La confection du "Livre parisien" à la Cootypographie d'Asnières, ses invitations à son domicile de Vitry pour goûter la Naveline, plat aristocratique alsacien, en compagnie du bureau syndical et de notre regretté Albert Prugent.*

Nous avons été ensemble exposés à la critique de la direction syndicale sur une affiche réalisée par Grapus - designers militants - durant la lutte de Chaix : « L'affiche qui casse l'imprimerie casse la culture ». Jugée à l'époque par nos détracteurs trop intello, l'affiche a néanmoins reçu des prix pour ses créateurs et a fait l'objet d'une récente utilisation par notre syndicat. Faut-il avoir raison trop tôt... ?

En 1982, Charles quitte l'administration du Syndicat du livre parisien. Il croise à la Filpac Pierre Koelher qui en part, élu au secrétariat confédéral de la Cgt avec Henri Krasucki, et Charles prend la responsabilité de l'administration fédérale dans l'équipe dirigée par Jacques Piot. La situation économique de nos métiers se dégrade du fait de la vague des restructurations et des fermetures d'entreprises, avec des conséquences négatives sur les finances syndicales.

Le poste d'administrateur est exposé surtout aux critiques de militants toujours bien intentionnés. Charles y fait face, mais leur caractère systématique entame à force même le cuir endurci de l'Alsacien. Conservant sa réputation de rigueur dans la gestion et toutes ses compétences de militant, Charles est appelé en 1986 à la responsabilité de directeur administratif du Comité central d'entreprises des Nmpp. Heureux de reprendre contact avec les militants syndicaux du terrain, il apporte à l'équipe syndicale toute son expérience.

Il restera à ces fonctions jusqu'à son départ en préretraite, croisant sur son chemin René Mahaud à l'époque directeur du CE de SAD. Membre dès sa retraite de la Surl, il participe au conseil syndical apportant toujours sa contribution avec un solide bon sens de militant aguerri. Mandaté par la Surl, il était depuis 1999, administrateur de la Mutuelle nationale de la Presse, du Livre et de la Communication. Alternant son activité syndicale et mutualiste à Bidart avec des séjours sur la Côte basque, qu'il avait avec Jeannine son épouse, choisie en terre d'adoption.

Nous conserverons de Charly le souvenir d'un camarade très attaché à la Cgt et à son syndicat. Charles Gassmann a beaucoup apporté aux travailleurs de nos métiers. Aussi, pour beaucoup, nous avons perdu un camarade, un ami plein de fraternité. Je ressens la perte d'un grand frère.

A Jeannine, à Corinne, à toute sa famille, nous voulons dire combien nous partageons votre peine.

Jean-Michel FLORET (ancien président de la Mnplc)

Un violent séisme vient de s'abattre sur Port-au-Prince en Haïti laissant présager des milliers de victimes. L'ampleur des ravages matériels empêche actuellement d'obtenir des informations mais d'ores et déjà le Secours populaire français se mobilise pour venir en aide aux victimes.

Présent dans plus de 60 pays à travers le monde, le Secours populaire agit aussi bien dans des situations d'urgence qu'en menant des actions de développement. L'association est présente en Haïti depuis 1980 et a mené différents projets de solidarité, notamment suite à des urgences liées à des ouragans.

Le Secours populaire français appelle

à la générosité du public, sans qui aucune aide n'est possible, pour soutenir ses actions de solidarité.

Merci de diffuser le plus largement possible cet appel et d'adresser vos dons financiers aux fédérations proches de votre domicile ou aux adresses suivantes :

- Secours populaire français « Haïti Urgence »

- CCP2333 S. BP 3303. 75123 Paris cedex 03

Chèques à l'ordre du Secours populaire français

- Pour un don en ligne : www.secourspopulaire.fr

- Par SMS : don de 1 euro par SMS pour le SPF : tapez HAITI et envoyez au 80 333=> cf communiqué de presse « Opération Haïti 1SMS = 1 euro »